

Les ECHOS

Neully-Plaisance



p.14

La fête des voisins revient !

p.18

MOMENT
d'exception



Cocktail lyrique



p.27

Bénévole du mois :
Jean-Pierre KIBARIAN

DOSSIER DU MOIS :

UN BUDGET DANS LA TEMPÊTE p.4





3 EDITO DU MAIRE

4 DOSSIER DU MOIS
UN BUDGET DANS
LA TEMPÊTE

8 LA VIE NOCÉENNE

8 SALON DE
L'APPRENTISSAGE À
L'EXCELLENCE10 GEVRISE EMANE
TOURNOI HABERSTICH
TOURNOI JUDO11 TOURNOI KARATÉ
TOURNOI FOOTBALL

TOURNOI BADMINTON

12 SALON DU LIVRE
POLICIER13 FESTIVAL HORS LIMITES
HEURE DU CONTE14 OUVERTURE LEONIDAS
FÊTE DES VOISINS

15 TRAVAUX CENTRE VILLE

16 ÉCOLE DE MUSIQUE
BOUCHONS D'AMOUR17 CÉRÉMONIE 24 AVRIL
FOYER DE L'AMITIÉ18 RÊVERIE EN BORDS DE
MARNE20 SURFER SUR INTERNET
EN TOUTE SÉCURITÉ
FIBRE SFR21 VIVALDI A DIT
ARABESQUES
ATELIER DE PLAISANCE
LECTURES DE NOUVELLES
CONCOURS DE
NOUVELLES22 SORTIR À
NEUILLY-PLAISANCE22 COMMERÇANT-PORTRAIT
CONCERT TPS23 CLASSES
TRANSPLANTÉES24 WEEK-END EN FÊTE
BROCANTE25 CMASC
PÂQUES À NEUILLY-
PLAISANCE26 OPÉRA
DANCEFLOOR 14-18 ANS27 LE CLUB DES BÉNÉVOLES
CINÉ-GOÛTER
CINÉ-CLUB

28 COMMERÇANTS

29 COURRIER DES NOCÉENS

30 JEUX

31 BLOC NOTES

33 TRIBUNES

34 CINÉMA

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DU MOIS

Mercredi 4 mai

13h30 : Tournoi de tennis "Henri Haberstich" - Stade municipal

16h30 : Club des 4-6 ans - Bibliothèque municipale

18h : Toques et Plumes spécial ADOS - Bibliothèque municipale

Jeudi 5 mai

9h-12h30 : Service Voiturier - Devant l'Hôtel de Ville

Vendredi 6 mai**Fermeture exceptionnelle des services de la ville****Samedi 7 mai****Fermeture exceptionnelle des services de la ville**

14h30 : Séance Ciné-ma différence - Cinéma municipal "La Fauvette"

Dimanche 8 mai

9h-12h30 : Service Voiturier - Devant l'Hôtel de Ville

10h : Cérémonie commémorative - Plateau d'Avron, Place de la Victoire 1945

Mercredi 11 mai

13h30 : Tournoi tennis "Henri Haberstich" - Stade municipal

Samedi 14 mai

De 9h à 17h : Tournoi de football international - Stade municipal

De 8h30 à 20h : Tournoi de Handball - Gymnase Saluden

De 8h30 à 18h : Tournoi de Judo - Tennis couverts, Stade municipal

19h30 : Spectacle de danse de l'Association Arabesques "Ça va show'ffer 2" - Salle des Fêtes

Dimanche 15 mai

De 9h à 17h : Tournoi de football international - Stade municipal

Lundi 16 mai

De 9h à 17h : Tournoi de football international - Stade municipal

Mercredi 18 mai

13h30 : Tournoi tennis "Henri Haberstich" - Stade municipal

18h45 : Rencontres "Nos quartiers ont des Talents" - Bibliothèque municipale

Jeudi 19 mai

20h : Séance Ciné-Club - Cinéma municipal "La Fauvette"

Vendredi 20 mai

20h30 : Concert Trop Plein de Sons - Studio de Musique

Samedi 21 mai

10h, 10h40, 11h15 : Club des bébés lecteurs - Bibliothèque municipale

16h : Heure du conte - Bibliothèque municipale

De 11h à 18h30 : Exposition de l'association Atelier de Plaisance - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale. VERNISSAGE de l'exposition à 11h.

20h30 : Spectacle de l'association "Vivaldi a dit" - Salle des Fêtes

Journée : Journée nature Insecte - Bibliothèque municipale

Dimanche 22 mai

De 9h à 13h : Animations des commerçants UCEAL+ - Centre-ville, avenue Maréchal Foch

De 11h à 18h : Kermesse de la Paroisse - Stade municipal

De 10h à 12h : Exposition de l'association Atelier de Plaisance - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale

15h : Spectacle de l'association "Vivaldi a dit" - Salle des Fêtes

Lundi 23 mai

De 10h à 12h et de 14h à 18h30 : Exposition de l'association Atelier de Plaisance - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale

Mardi 24 mai

19h : Cérémonie de remise des prix du concours "Un des Meilleurs Apprentis de France" - Salle des Fêtes

De 10h à 12h et de 14h à 18h30 : Exposition de l'association Atelier de Plaisance - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale

Mercredi 25 mai

13h30 : Tournoi tennis "Henri Haberstich" - Stade municipal

Jeudi 26 mai

19h30 : Conseil municipal - Salle des Mariages

Vendredi 27 mai

A partir de 18h : La Fête des Voisins - Rues de Neuilly-Plaisance

20h : Spectacle de théâtre des enfants du CMASC - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale

Samedi 28 mai

10h : Atelier d'écriture pour les enfants de 8 à 12 ans - Bibliothèque municipale

16h : Toques et Plumes spécial adultes - Bibliothèque municipale

16h30 : Conférence sur la sécurité informatique - Bibliothèque municipale

20h : Spectacle de théâtre des adolescents et des adultes du CMASC - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale

Lundi 30 mai

Début des travaux en centre-ville - Tronçon de Gaulle entre la rue du Général Leclerc et la rue Paul Vaillant Couturier

Mardi 31 mai

De 9h à 11h : Atelier "Droit et Santé" - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale

CinéMaDifférence n°12
et n°13 Au choix !**Samedi 7 mai à 14h30**

au cinéma La Fauvette, la séance mensuelle de CinéMa-Différence sera l'occasion de bien rire avec "Fatty se déchaine", une superbe série de 3 courts-métrages burlesques : "Fatty le boucher", "Fatty à

la clinique" et "Fatty amoureux". Réalisés en 1917 par Roscoe "Fatty" Arbuckle, l'un des acteurs-réalisateurs du cinéma muet américain les plus populaires de son époque, ces chefs d'œuvre sont drôles à souhait. Un programme tout public d'une durée d'une heure. **Samedi 4 juin à 14h**, découvrez aussi le célèbre "Livre de la jungle", un film d'animation sorti en 2016 avec les voix françaises de Lambert Wilson, Eddy Mitchell, Cécile de France et Leïla Bekhti. Attention, ce joli long-métrage n'est pas conseillé aux moins de 10 ans. **Conditions d'accès** : Les séances CinéMaDifférence sont accessibles aux personnes en situation de handicap (physique, mental ou auditif) mais le nombre de places en fauteuils roulants est limité ! Merci donc de vous inscrire préalablement au 01 43 00 11 38.

Informations pratiques

Samedi 7 mai 2016 à 14h30
ou **Samedi 4 juin à 14h**
Cinéma La Fauvette.

21, avenue Daniel Perdrigé
93360 Neuilly-Plaisance.

Tarif unique : 3 € seulement !





“Quête de sens”

L'un des soucis de notre époque, caractérisée par une absence de repères et une crainte de l'avenir, est de savoir quel sens donner à sa vie.

Ce que l'on appelle, dans une démarche de recherche personnelle, la “**Quête de sens**”.

Une politique municipale, elle aussi doit “**faire sens**”, c'est à dire pouvoir être jugée au regard de **la constance des comportements et de la cohérence de l'action**.

Ainsi, défendre Neuilly-Plaisance bec et ongles contre les “agressions” du Gouvernement en déposant des recours administratifs, **cela fait sens** !

- lorsqu'il baisse le montant de ses dotations aux collectivités locales ou lorsqu'il crée 2 nouveaux échelons supplémentaires inutiles : la Métropole du Grand-Paris et les Territoires, dans un mille-feuille administratif déjà très indigeste, **cela fait sens** !
- lorsqu'il qu' il découpe les nouveaux territoires à l'emporte-pièce et sans concertation, créant un “Grand Paris-Grand Est” contre l'avis des Nocéens qui souhaitent demeurer dans l'ACTEP, **cela fait sens** !

Se défendre contre le Département lorsqu'il supprime ses subventions aux crèches de la Ville, à hauteur de 225 000 euros soit 1,5 point d'impôts et déposer un recours contre la rétroactivité d'une telle mesure, **cela fait sens** !

Demander, comme je l'ai récemment fait, au JT du soir de France 2, que les fonctionnaires puissent eux aussi être sanctionnés pour les 10% d'entre eux qui ne font pas leur travail, à l'heure où tant de nos compatriotes sont privés, tant de sécurité d'emploi que d'emploi lui-même, **cela fait sens** !

Organiser un salon de “l'Apprentissage à l'Excellence”, créer un service voiturier, développer une AgriCulture à Portée de Mains ou un Ciné-*MaDifférence*, organiser des TAPS intéressants et variés, des aides à l'emploi et aux personnes âgées, un accès à l'Opéra à la carte : c'est maintenir et développer l'Exception nocéenne et **cela fait sens** !

Un jour où je marchais dans la Ville comme je le fais souvent pour me rendre compte des choses par moi-même, je rencontre 3 agents du service des Espaces verts en train de planter des fleurs sur un massif.

Les interrompant brièvement, je les interroge sur leur travail : “*Que faites-vous au quotidien*” leur dis-je ?

“*Je plante des fleurs*” me répondit le 1^{er}.

“*Moi, je gagne ma vie*”, me dit le 2^{ème}.

“*Et vous ?*” dis-je au 3^{ème}.

“*Moi, M. le Maire, j'embellis la Ville*” me dit-il avec fierté.

Même travail, même salaire que ses collègues, mais pour lui, son travail **faisait sens**.

Et cela change tout !

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

DOSSIER DU MOIS : UN BUDGET DANS LA TEMPÊTE



LE BUDGET 2016

Cette année, Neuilly-Plaisance a, une fois encore, dû subir le désengagement drastique de l'Etat sous forme de diminutions substantielles de ses dotations.

Mais, comme cela ne suffisait pas, voilà désormais que le Département de la Seine-Saint-Denis s'y met aussi !

Le 11 mars, nous apprenions que celui-ci et de façon rétroactive au 1^{er} janvier, supprimait un montant de subvention aux crèches de Neuilly-Plaisance, à hauteur de 225 000 euros, ce qui représente 1,5 point d'impôts !

Le Budget 2016 en chiffres c'est : un total de 47,1 millions qui se décomposent en :

- la section de fonctionnement à un montant de **32 938 021,5 €**
- la section d'investissement à un montant de **14 161 114,48 €**

Concernant les impôts et taxes, les bases fiscales ont été réévaluées de 0,9 % par l'Etat et les recettes sont en augmentation de 4,03 % pour Neuilly-Plaisance, ce qui là encore, témoigne de l'attractivité de la ville par de nouvelles constructions et un tissu économique local dynamique qui a pour conséquence d'augmenter la valeur des biens immobiliers.

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS POUR LA 10^{ème} ANNÉE CONSÉCUTIVE À NEUILLY-PLAISANCE :

Cela indique une politique économique et financière cohérente et une vision à long terme du Maire et de la municipalité, mais aussi une maîtrise financière que connaissent bien peu de communes.

A cet égard, **Christian DEMUYNCK** exclut de recourir à l'emprunt car ce serait, par effet mécanique, acter une augmentation des impôts afin de financer le remboursement de la dette.

Cette année, malgré le nouveau désengagement de l'Etat vis-à-vis des collectivités territoriales, la tendance sera maintenue alors que de nombreuses villes n'auront pas d'autre choix que de procéder à une augmentation substantielle, toutes tendances politiques confondues, de leurs impôts locaux et du poids de la fiscalité pesant sur les ménages et les entreprises, à réduire les services offerts à leurs administrés ou à diminuer les investissements de manière significative.

Vu les circonstances, l'exploit aura été, une fois encore, de ne pas augmenter les impôts, pour la 10^{ème} année consécutive alors que tant d'autres villes doivent s'y résoudre en 2016 ou y ont procédé les années précédentes.

Et cela, sans diminution, bien au contraire, des services toujours plus nombreux proposés aux Nocéens.

Il s'agit bien d'un budget dans la tempête, donc, qui a dû être élaboré avec **Jean-Philippe MALAYEUDE**, Maire-Adjoint délégué aux Finances.

Voici quelles en sont les grandes tendances.

INVESTISSEMENT 2016



FONCTIONNEMENT 2016



Depuis 2006, pour la 10^{ème} année consécutive donc, il n'y a pas eu d'augmentation d'impôts à Neuilly-Plaisance concernant le taux d'imposition, seul élément que la ville maîtrise.

De surcroît, les tarifs des services communaux proposés aux Nocéens restent très raisonnables et n'ont pas augmenté depuis 2012. Cela traduit une volonté politique d'accès pour tous aux services municipaux.

Pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), nous sommes, cette année encore, placés en 2^{ème} position au niveau du taux le plus bas du département (27,76 %). Hélas, la Ville ne percevra plus cette taxe qui est désormais encaissée par le Territoire ! Mieux encore, une harmonisation des taux est prévue sur le Territoire, ce qui sera au détriment des entreprises nocéennes qui verront leurs impôts augmenter !

Concernant la Taxe Foncière Bâtie, avec un taux de 18,29 %, nous figurons toujours en 14^{ème} position sur 40 communes.

Concernant la Taxe d'Habitation, avec 25,11% nous demeurons à la 18^{ème} place. Pour rappel, Neuilly-Plaisance figurait en 36^{ème} position en 1983, au moment où Christian DEMUYNCK a pris les rênes de la ville !

Les charges de personnel représentent 17,3 millions d'euros soit 52,6 % du Budget de fonctionnement global. Neuilly-Plaisance demeure en deçà de la moyenne nationale.

D'autre part, de nouveaux services sont proposés très régulièrement aux Nocéens. Par ailleurs, comme chaque année, ceux-ci sont privilégiés à l'embauche. Il y a aussi une volonté du Maire et de la municipalité d'aider les Nocéens en situation de chômage (Point Information Jeunesse, CDD...).



Les montants relatifs à l'investissement sont conséquents et adaptés aux besoins des Nocéens.

- Ainsi par exemple, la Ville a entrepris de belles réalisations, ces dernières années (cf. bulletin municipal n° 186-mai 2015).

Pour 2016, un certain nombre de projets sont envisagés :

- En matière de sécurité : extension de la vidéoprotection, si le Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance valide nos projets ;
- En matière d'éducation et de formation : acquisition d'un terrain au 17-19 avenue du 8 mai 1945, en vue de la construction d'une école ;
- En fait d'aménagement d'urbanisme et d'environnement : poursuite des études pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Programme Local de l'Habitat (PLH), poursuite d'une étude sur l'aménagement de la Ferme TERRISSE,

finalisation des études sur le réaménagement du Centre-ville et réalisation des travaux de voirie, étude sur la réalisation d'un parking souterrain en centre-ville, réalisation de logements en respectant les équilibres (2 opérations sont en cours sur le site des anciens ateliers municipaux et sur le parking Clemenceau) avec achat du terrain EDF au 147 avenue Foch.

- En matière culturelle et de projets d'animation pédagogique : maintien des axes et des projets développés : (petits planteurs, boîtes à lire, Ciné-MaDifférence...)

Par ailleurs, **Christian DEMUYNCK** tient absolument, à maintenir l'équilibre des investissements afin d'éviter la hausse des frais de fonctionnement, de recourir à l'emprunt et ainsi d'augmenter les impôts pour procéder au remboursement de ceux-ci.

L'ÉTAT : DES DOTATIONS EN BAISSÉ ET DES PRÉLÈVEMENTS EN HAUSSE

Les dotations de l'Etat constituent une ressource indispensable au fonctionnement de la commune, permettant de couvrir une partie de nos dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Or, le Gouvernement n'a de cesse, chaque année, de réduire ses dotations et d'augmenter ses prélèvements notamment afin d'assurer une péréquation entre communes pauvres et communes riches, ces dernières correspondant, la plupart du temps à celles ayant une gestion saine et maîtrisée des deniers publics.

Comme l'année dernière, c'est la Dotation Globale de

Fonctionnement qui absorbe l'essentiel de la baisse globale, son enveloppe passant de 36,6 milliards à 33,2 soit une baisse de 9,2 %.

Pour Neuilly-Plaisance, il a été procédé à une réduction, à hauteur de 600 000 euros de la DGF, soit une baisse de 10% par rapport à 2015 et qui l'avait déjà été, dans les mêmes proportions en 2015, par rapport à l'année précédente. Depuis 2012, cela représente 12 points d'impôts non répercutés aux Nocéens, grâce à la gestion prudente de la commune.

De plus, l'Etat prélèvera environ 800 000 euros au titre

de la péréquation précitée entre les communes riches et les communes pauvres.

En cumul, la Ville aura perdu, depuis 2010, 6 695 720 euros (péréquation et DGF), ce qui représente près de 45 % de points d'impôts !

Par ailleurs, pour Neuilly-Plaisance, les Temps d'Activités Périscolaire, (TAPS) mis en place en 2014, sans aucune concertation rappelés-le, se poursuivent pour satisfaire les besoins des petits Nocéens et coûtent 250 000 euros par an à la Ville, ce qui représente 3 points d'impôts.

ET DEMAIN ...

D'ores et déjà, sans un travail conséquent des élus (es) et des services municipaux, pour trouver des économies, les impôts des Nocéens auraient augmenté de près de 17 %.

Nous l'aurons compris, les années à venir s'annoncent extrêmement difficiles pour les collectivités territoriales et les marges de manœuvre financières s'avèrent être très réduites.

Au total, ce seront 28 milliards d'euros en cumul, qui seront prélevés d'autorité aux communes, jusqu'en 2017.

En 2016 : nous avons eu le transfert des contributions des entreprises à la Métropole du Grand Paris, sans compensation, ainsi qu'une perte des compétences, au profit du Territoire, concernant les ordures ménagères, l'assainissement et le Plan d'urbanisme.

En 2017 : sont prévues : la refonte totale de la Dotation Globale de Fonctionnement et l'application de la révision de la valeur locative des locaux professionnels.

Puis, en 2018 : la révision de la valeur locative des logements pour les ménages.

Il ne restera plus, cette fois encore, que le choix de réduire

les dépenses de Personnel, ce qui augmentera les chiffres déjà catastrophiques du chômage ou de supprimer certains services publics offerts aux Nocéens ou encore de diminuer les investissements, ce qui créera de nouvelles faillites et par voie de conséquence le renvoi de nombreux salariés et l'aggravation du déficit public.

Concernant l'entrée en vigueur de la Métropole du Grand Paris, au 1^{er} janvier dernier, la bonne entente qui règne, actuellement, parmi les Maires du territoire du "Grand Paris-Grand Est" a, pour l'instant permis de retarder la fin de notre libre-arbitre décisionnel, chaque Maire restant maître dans sa Ville.

Reste que ces échelons supplémentaires, dans un mille-feuille administratif déjà conséquent, ne servent absolument à rien sinon à enlever 5 millions d'euros à la ville, somme conséquente qui aurait pu servir en investissements supplémentaires ou à baisser les impôts, à raison de 8 % par an.

Par ailleurs, il faudra trouver les fonds nécessaires au fonctionnement courant de ces nouvelles instances.



LA RÉDUCTION DU NOMBRE D'AGENTS POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES POURRAIT AUSSI CONSTITUER UNE PISTE :

Suite au reportage intitulé "Fonctionnaires, emploi à vie ?" réalisé mercredi 6 avril à Neuilly-Plaisance par une équipe de journalistes de France 2, Christian DEMUYNCK, appelle le gouvernement à agir d'urgence.

"Tout le monde le sait. Si 90% des agents titulaires remplissent parfaitement bien leurs missions, les 10% restants profitent du système car ils sont assurés d'avoir un emploi à vie. Cela suffit ! Les maires ont besoin de flexibilité pour valoriser les bons fonctionnaires... et pour révoquer les mauvais.

Valorisons les fonctionnaires performants, qui sont largement majoritaires !

Aujourd'hui, le statut de la fonction publique empêche les maires de promouvoir des agents efficaces s'ils n'ont pas emprunté la voie des sempiternels concours.

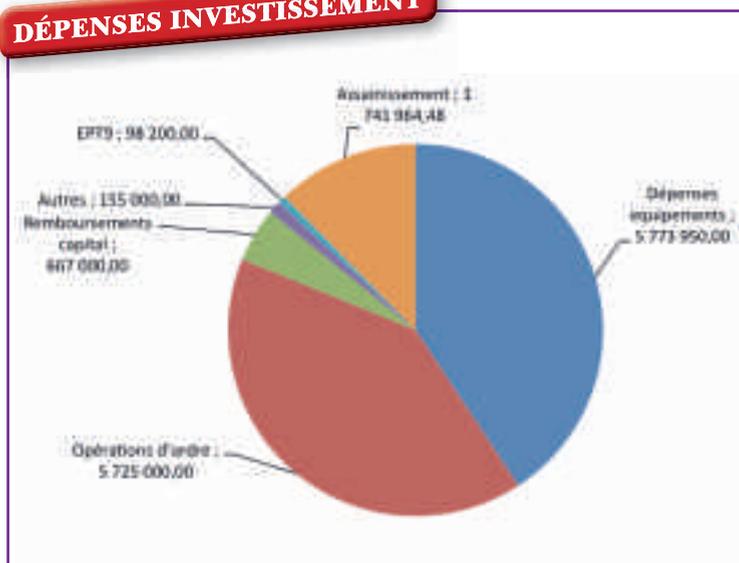
Par ailleurs, à poste similaire mais avec des résultats très contrastés, le statut de la fonction publique impose aux maires - paradoxalement - de rémunérer tous les agents municipaux de façon quasi égale.

Enfin, pourquoi les maires ne sont-ils pas autorisés à verser ponctuellement des primes exceptionnelles à leurs agents ? C'est pourtant le cas dans la fonction publique d'Etat...

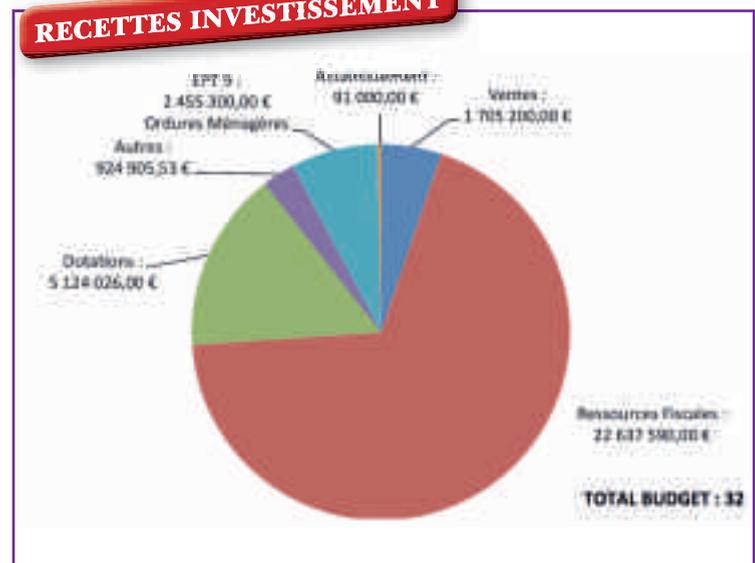
Il faut donner aux élus locaux les moyens juridiques de se séparer des collaborateurs les moins efficaces qui ne donnent pas satisfaction. Dans l'intérêt général, je propose donc de faciliter le licenciement des agents concernés.

A l'heure où le gouvernement étrangle financièrement les communes de notre pays, il faut trouver des solutions pour soutenir les maires de France."

DÉPENSES INVESTISSEMENT



RECETTES INVESTISSEMENT



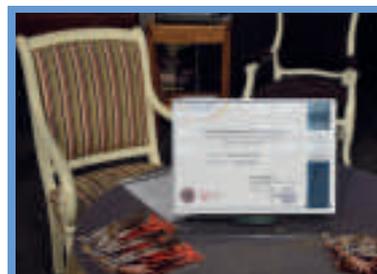
Métiers d'Excellence :

la Jeunesse à l'honneur lors du Salon de l'Apprentissage à l'Excellence



Du samedi 2 au mardi 5 avril, la ville de Neuilly-Plaisance accueillait pour la deuxième fois le concours régional d'Île de France "Un des Meilleurs Apprentis de France". Pendant 4 jours, les visiteurs ont pu découvrir un espace exceptionnel de 1200 m² avec près de 200 œuvres et chefs d'œuvre représentant une trentaine de métiers d'excellence, incarnés par des Meilleurs Ouvriers de France et des Meilleurs Apprentis de France.

L'objectif de ce salon était de promouvoir l'apprentissage, en valorisant des savoir-faire pour pouvoir les transmettre aux générations futures. Pour les jeunes et pour leurs familles, ce salon constituait une occasion unique de s'informer sur des filières porteuses d'avenir. Ils ont pu y découvrir un modèle de réussite et trouver des réponses à leurs préoccupations de formation et de carrière professionnelle.



Charles CADET, Conseiller municipal délégué à l'Artisanat, a reçu au titre de sa profession de Tapissier-Décorateur, le "Prix d'Excellence de l'Artisanat d'Art" qui lui a été décerné par **Patrick TOULMET**, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Seine-Saint-Denis.

TÉMOIGNAGES RECUEILLIS SUR LE SALON :

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu se déplacer sur le salon, retrouvez ci-après des témoignages de professionnels et d'apprentis sur la thématique de l'apprentissage et de l'artisanat.

Louis D'HAESE, 17 ans participant au concours "Un des Meilleurs Apprentis de France" dans la catégorie "Installateur thermique".

Pourquoi participer au concours ?
J'ai toujours voulu faire ce métier depuis que je suis tout petit. Passer ce concours est pour moi un défi personnel et c'est très formateur. J'ai aussi



Louis D'HAESE

envie de partager ma passion en montrant ce que je sais faire, je n'ai donc pas hésité une seconde quand l'opportunité s'était présentée.

Comment avez-vous trouvé le sujet ?

Il était assez compliqué mais je pense l'avoir plutôt bien réussi. Nous avons eu 3 semaines pour le réaliser mais tout cumulé c'est 6 jours de travail.

Que représente pour vous l'apprentissage ?

C'est pour moi la meilleure technique pour apprendre mon travail. La théorie ne suffit pas, il est important de pouvoir manipuler et être en situation professionnelle au plus vite.

3 membres du jury dans la catégorie cordonnier-bottier : Guillaume MENUET, Yann PANNELAY et Vincent ELLEOUE, cordonniers-bottiers

Comment avez-vous trouvé le sujet ?

Le sujet était très intéressant car peu classique et du coup plus complexe que les années passées. Mais, là où nous sommes le plus impressionnés c'est la manière dont les jeunes ont réalisé ce sujet, car malgré tout, ils n'ont que 18 mois de formation, nous trouvons cela excellent car il y avait un vrai défi technique.

Que pensez-vous du concours "Un des Meilleurs Apprentis de France" ?

Nous trouvons que c'est stimulant et gratifiant pour les jeunes. C'est une

très bonne étape avant l'examen du CAP car c'est une première mise en situation qui amène du stress, du doute, mais qui au bout du compte apporte une belle expérience.

Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune qui souhaite devenir cordonnier-bottier ?

Il faut aimer la répétition des gestes, il faut être patient, rigoureux et attentif aux détails. C'est pour nous un métier assez difficile car faire du sur-mesure coûte assez cher mais les possibilités de créations sont immenses.

Guillaume MENUET,
Yann PANNELAY et
Vincent ELLEOUE

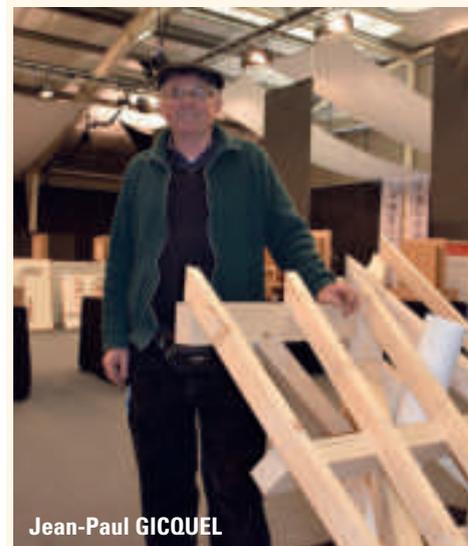
Jean-Paul GICQUEL, charpentier en retraite et membre du jury du concours "Un des Meilleurs Apprentis de France" dans la catégorie charpente bois.

Comment avez-vous trouvé l'épreuve ?

L'épreuve était très intéressante car elle demandait de la technique qui allait au-delà d'un CAP mais qui était tout à fait à la portée des candidats car j'ai vu de très belles réalisations.

Que ressentez-vous en tant que membre du jury ?

J'ai eu beaucoup de plaisir à participer aux corrections de ce concours car en voyant toutes ces propositions, je me dis qu'il y a un bel avenir pour ce métier et que la relève est assurée.



Jean-Paul GICQUEL

Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune qui souhaite devenir charpentier ?

Pour moi le métier de charpentier est un métier "sain", car nous travaillons du bois et nous sommes très souvent en extérieur. C'est un métier qui demande beaucoup de rigueur car avant de réaliser une pièce, il y a beaucoup de tracés. Il faut donc aimer les mathématiques.

Que représente pour vous l'apprentissage ?

C'est essentiel ! Mais dans notre secteur, l'apprentissage n'est pas assez long. Il faudrait pouvoir rallonger la durée pour approfondir les techniques et expliquer les différentes facettes du métier.

JUDO :

GÉVRISE EMANE : OBJECTIF RIO 2016... (3)

La Ville soutient depuis toujours Gévrise EMANE, qui a commencé ce sport à Neuilly-Plaisance sous la direction de Jacky BICHEUX, Professeur de Sport et de Judo.



Vendredi 22 avril 2016 :
5^{ème} titre européen :
bravo Gévrise !

“La lionne indomptable” a presque tout gagné et à plusieurs reprises : triple championne du monde en 2007, 2011 et 2015 et 5 fois championne d’Europe... Aujourd’hui, il ne lui manque que le titre olympique qu’elle tentera de conquérir aux Jeux de Rio (du 5 au 21 août).

Christian DEMUYNCK, qui a distingué Gévrise EMANE au rythme des ses exploits : remise de sa 6^{ème} Dan, médailles de la Ville... a déclaré, lors de la cérémonie des Vœux : “sachez que tout Neuilly-Plaisance sera derrière vous, pour vous soutenir, tour après tour, jusqu’à la victoire finale !”

En attendant le début de la compéti-

tion, “Les Echos de Neuilly-Plaisance” vous tiennent régulièrement informé de la préparation de la championne pour les Jeux.

Après avoir effectué un stage en République Tchèque, Gévrise EMANE a repris l’entraînement à l’INSEP, en compagnie des entraîneurs nationaux et de clubs pour un intense travail de fond. L’accent a notamment été mis sur un travail concernant le Kumi Kata (prise du kimono), la préparation physique et la récupération.

Tout cela a porté ses fruits puisque le vendredi 22 avril elle remportait son 5^{ème} titre de Championne d’Europe à

Kazan (Russie) !

En finale des -70 kg, grâce à l’explosivité qui la caractérise, elle triomphait de la Géorgienne Esther STAM, sur Ippon après avoir battu une Bosnienne, une Britannique et une Néerlandaise.

La Française, âgée de 33 ans, a donc toutes les chances d’être sélectionnée pour les JO, au détriment de sa rivale de l’équipe de France : Fanny POSVITE.

Réponse le 31 mai !

Tournoi de judo à Neuilly-Plaisance

L’association Neuilly-Plaisance judo organise le **samedi 14 mai** un tournoi de judo pour lequel sont attendus plus d’une dizaine de clubs de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Aussi, lors de cette journée de nombreux hauts gradés seront présents : **M. GROSSAIN Lionel** 9^{ème} Dan (ancien professeur de NPJ), **M. DESMET Armand** 7^{ème} Dan (ancien professeur de Clichy-sous-Bois) et **M. BICHEUX Jacky** 6^{ème} Dan (ancien

professeur de NPJ). Ci-après découvrez le programme de ce moment sportif : dès 8h30 place aux baby-judo (3-4 ans) de Neuilly-Plaisance, Clichy-sous-Bois et Rosny-sous-Bois. Puis, pour les plus grands, des tournois individuels (10 ans), par équipe (10 ans) et par morphologies (de 7 à 10 ans) seront organisés. En fin de journée, ce sera au tour des benjamins (de 12 à 13 ans) et aux vétérans (+30 ans) de fouler les tatamis installés spécialement sous les tennis couverts situés au Stade municipal de Neuilly-Plaisance.



L’année dernière le tournoi avait rencontré un franc succès

Informations pratiques :

De 8h30 à 18h
Stade municipal
27 rue Marguerite
93360 Neuilly-Plaisance
Renseignements au 06 82 54 68 82
Entrée gratuite

TENNIS

Inscrivez-vous au
28^{ème} tournoi
henri haberstich !



Organisé par la ville et l’association NPS Tennis au stade municipal du 4 au 25 mai, le tournoi est ouvert aux Nocéens non-licenciés, ou aux non-classés âgés de moins de 14 ans. C’est gratuit et de nombreuses récompenses sont à gagner (coupes, bons d’achat, invitations à Roland Garros...). Participer ? Le bulletin d’inscription EST téléchargeable sur le site web de la ville ; Remettez-le à votre instituteur, professeur ou au stade municipal avant le mardi 3 mai.

Rendez-vous les mercredis :

- **4 mai** pour les filles et garçons nés en 2008/2009
- **11 mai** pour les filles et garçons nés en 2006/2007
- **18 mai** pour les filles nées en 2002/2003 et les garçons nés en 2004/2005
- **25 mai** pour les filles nées en 2004/2005 et les garçons nés en 2002/2003

KARATÉ :**Les karatékas du NPKC font leurs preuves !**

Le “Neully Plaisance Karaté Club” a organisé les 27 mars et 10 avril derniers ses premières compétitions au cours desquelles les jeunes karatékas ont pu défendre les couleurs de la Ville.

Le 27 mars, les 4-7 ans ont réalisé différents exercices et ateliers d’habileté motrice autour du karaté, dans le dojo du stade municipal. Les petits Nocéens ont gagné 3 médailles d’or, 1 médaille d’argent et 6 médailles de bronze parmi une quarantaine d’enfants.

Le 10 avril, le NPKC organisait la 1^{ère} Coupe de karaté de Neully Plaisance au Gymnase du Bel-Air où 75 karatékas d’Ile-de-France se sont affrontés en kata et combat. Là encore, des Nocéens se sont distingués en remportant 3 médailles d’or, 2 médailles d’argent et 3 médailles de bronze.

L’association du NPKC souhaite féliciter tous les karatékas de Neully Plaisance pour leur excellent travail et leur investissement.



De gauche à droite : Raphaël SIMON, Sabaratnam JATAVHAN, Mathis RODRIGUEZ, Rudy HOUSSIN et Enzo DIARRA

Résultats et photos sont consultables sur : <http://neullyplaisancekarateclub.sportsregions.fr/>

contact : Anne Isabelle Nunez Ipuche,
Présidente (06 95 85 12 66) / contact.npkc@gmail.com

BADMINTON :**9 ans et médaillée d’or !**

Le dimanche 21 février à l’occasion du tournoi départemental de badminton qui se déroulait à Romainville, Lou BOZZI jeune Nocéenne de 9 ans, décrochait la médaille d’or alors qu’elle découvre ce sport il y a moins d’un an au sein de l’association Esprit Badminton de Neully-Plaisance. Déjà l’esprit de compétition bien ancré, Lou est à nouveau médaillée de Bronze le dimanche 10 avril dernier lors d’un autre tournoi départemental à Aulnay-sous-Bois.



Lou BOZZI, sur la 1^{ère} marche du podium

FOOTBALL :**3^{ème} tournoi international de l’amitié et du fair play de Neully-Plaisance**

La section football de “Neully-Plaisance Sports” organise son 3^{ème} “Tournoi international de l’Amitié et du Fair-Play”, homologué par la FFF et destiné aux joueurs de 14 et 15 ans. Cette manifestation se déroulera les **14, 15 et 16 mai au Stade de la Ville** avec la participation de 16 équipes dont 2 équipes étrangères : une sélection de la RD du Congo et les Portugais de l’Union Leiria, 2 équipes Guadeloupéennes ainsi que de 12 formations de Ligue IFF (Régionale) et de District (Départementale).

- 4 challenges seront récompensés : Fair-Play et meilleurs buteur, gardien et joueur.
- De nombreuses animations sont également prévues.

Qui succédera à la RD Congo (2014) et à la Jeunesse d’Auberwilliers (2015) ?



Salon du Livre Policier : le succès de l'édition 2016

Du samedi 9 au dimanche 10 avril, la salle des Fêtes accueillait la 14^{ème} édition du Salon du Livre Policier, organisé en partenariat avec le Lions Club "Neuilly-Dhuys" et la Librairie Arthur, où près de 1500 personnes s'étaient rendues.



En ouverture de ce week-end noir, le cinéma municipal "La Fauvette" organisait en avant-première, le vendredi 8 avril, une séance spéciale avec la projection d'un road movie britannico-américain de Richard C. Sarafian sorti en 1971 "Point Limite Zéro". A l'issue de la projection, un débat était animé par Jean-Hugues OPPEL, co-organisateur du salon et auteur de nombreux romans noirs.



Samedi 9 avril, **Christian DEMUYNCK** Maire, **Serge VALLEE** Maire adjoint délégué à la Culture, **André PELISSIER** Maire adjoint délégué aux Affaires scolaires, **Jean-Pierre KIBARIAN** Président du Lions Club "Neuilly-Dhuys", la Librairie Arthur et **Emmanuelle GOUIN** représentante de l'association THEODORA*, donnaient le coup d'envoi de cette 14^{ème} édition face à une salle comble !

Philippe CHARLIER, **Ian MANOOK**, **Jean-Christophe TIXIER**, **Romain SLOCOMBE** ou encore **Eléonore CANNONE**... ce sont

32 auteurs, connus et reconnus, dans le monde du polar, qui étaient présents pour rencontrer leur public, partager avec eux leur passion de l'intrigue et bien entendu dédicacer leurs ouvrages.

Aussi, comme le veut la tradition, les enfants des écoles de la Ville ont été associés au salon pour remettre le prix du Lionceau Noir au meilleur polar jeunesse. Les 370 élèves des 15 classes de CM1 et de CM2 ont élu l'auteure **Elisa VIX** pour son roman "Trafic à la

clinique". Le prix du Lion Noir a été, quant à lui, décerné à **Ian MANOOK** pour son ouvrage "Les temps sauvages".

Tout au long du week-end, les visiteurs ont pu apprécier les stands "spécial polar" des différents services de la Ville comme la Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ), le Centre Municipal de l'Enfance (CME), le Centre Municipal d'Action Sportive et Culturel (CMASC) et la Bibliothèque municipale. Scène de crime, enquête et histoires policières... il y avait de quoi vous faire frissonner de peur. Aussi, deux conférences étaient organisées dont l'une animée par

la romancière **Viviane JANOUIN BENANTI** réputée pour ses livres sur les grandes affaires criminelles et l'autre par **Maxime METRAUX** professeur d'histoire de l'Art au CMASC sur les "Canards Sanglants".

De gauche à droite : **Ian MANOOK** prix "Lion Noir 2016" et **Elisa VIX** prix "Lionceau Noir 2016".



**Une partie des bénéfices du salon seront reversés à l'association THEODORA qui a pour mission de contribuer au bien-être des enfants hospitalisés et des enfants autistes.*

FÊTE DE LA NATURE 2016 :

LA VIE PASSIONNANTE DES INSECTES RACONTÉE AUX ENFANTS !

Samedi 21 mai, à l'occasion de la *Fête de la Nature* organisée partout en France, deux ateliers gratuits seront proposés aux enfants à la Bibliothèque municipale.

C'est bien connu, les insectes sont les rois du camouflage. Est-ce car pour vivre heureux il vaut mieux vivre caché ? Ce serait trop simple...



S'INSCRIRE ?

Contactez le 01 43 00 30 30

De 15h à 16h, l'équipe de la Bibliothèque municipale propose aux enfants (7 ans minimum) un atelier ludique animé par une spécialiste de l'environnement : **Sabrina LEPINE**. Qui sont les insectes ? Où vivent-ils ? Que mangent-ils ? Leur vie est fascinante. En prime, les participants assisteront à une projection documentaire sur la vie des petites bêtes...

A partir de 16h30, le talentueux **Thomas JOSSE**, conteur professionnel auprès des enfants (4-12 ans) depuis de nombreuses années, viendra costumé à la Bibliothèque municipale pour raconter de drôles d'histoires sur nos amis les insectes à l'occasion d'une Heure du Conte spéciale consacrée à Dame Nature.

BIBLIOTHÈQUE :

Une heure pour rêver !

L'HEURE DU CONTE ? Depuis plusieurs années, la ville de Neuilly-Plaisance fait appel aux services de Thomas JOSSE, un conteur professionnel atypique. Amoureux des mondes imaginaires, formé à la danse, ce comédien farfelu a développé un travail où la parole et le mouvement sont intimement liés. Régulièrement, pour le plus grand plaisir des enfants, il crée des décors féériques et joue le rôle des personnages dont il raconte l'histoire.



Information pratique :

Après la séance exceptionnelle du samedi 21 mai, consacrée exclusivement à la vie des insectes, retrouvez Thomas JOSSE le samedi 18 juin à 16h. Inscriptions au 01 43 00 30 30

HORS LIMITES :

UN FESTIVAL D'IDÉES !

A l'occasion du Festival Hors-Limites, organisé chaque année en avril par les Bibliothèques de Seine-Saint-Denis (93), la Bibliothèque municipale de Neuilly-Plaisance proposait deux ateliers inédits. Petit compte-rendu

Mercredi 6 avril dernier, une vingtaine d'enfants nocéens a participé à l'atelier d'arts plastiques qui était organisé par la Bibliothèque municipale dans le cadre du Festival départemental Hors-Limites. Pendant cet atelier, animé par l'artiste **Cécile PERRIN**, les enfants se sont pris pour des super-héros ! Au programme ? Il fallait jouer avec ses propres peurs... au point d'en rire ! Le tout en maniant le dessin, la photographie avec des polaroïdes, le collage, le découpage et la peinture. Un sacré défi, et un bon moment passé entre enfants dans la salle Plaisance de la Bibliothèque municipale.



"Ces 19 femmes voulaient être institutrices. Mais à l'époque ce métier était réservé aux hommes, seuls à même d'enseigner convenablement" a expliqué la romancière Michèle AUDIN samedi 16 avril à la Bibliothèque.



Dessiner, découper, coller, photographier, peindre, assembler, mettre en scène... Les enfants nocéens n'ont pas chômé pendant l'atelier ludique du Festival Hors-Limites 2016 !

Samedi 16 avril, de nombreux Nocéens ont fait le déplacement pour échanger avec l'écrivain et mathématicienne **Michèle AUDIN**. Auteur de "La France des Années 30 : 19 portraits de femmes au travail", récemment publié, l'intéressée a répondu aux nombreuses questions du public. Un débat passionnant !

COMMERÇANT :



De gauche à droite : **Michel KTORZA**, représentant Régional Léonidas, **Christian DEMUYNCK**, **Marion ANCIAUX**, Responsable du magasin.

Tout est ici calme, luxe et volupté...

Marion ANCIAUX, installée depuis le 1^{er} décembre dernier, est la nouvelle gérante du magasin “Léonidas” de la Ville. Après y avoir procédé à des travaux de rénovation, elle a inauguré son magasin le 23 mars en présence de **Christian DEMUYNCK**, de **Rahima MAZDOUR**, Maire-Adjoint déléguée au Commerce et à l’Artisanat, d’autres élus municipaux, d’**Alain MORENO**, Président de l’association des commerçants UCEAI+ et de nombreux Nocéens.

Marion ANCIAUX bénéficie d’une solide expérience dans le domaine du chocolat de luxe : *“Ma mère a tenu 2 boutiques “Léonidas” à Paris dans lesquelles je l’ai aidée en saison durant 6 ans avant de devenir responsable de mon propre magasin”*.

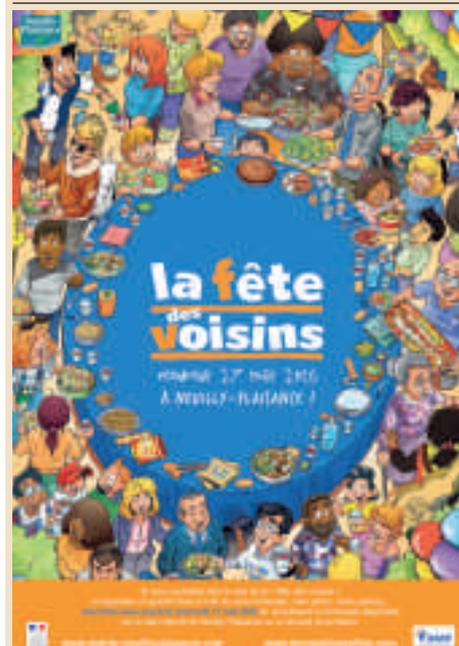
A Neuilly-Plaisance, dans un cadre apaisant et chaleureux situé en plein centre ville, elle propose à ses clients des chocolats mais également des dragées pour mariages et baptêmes, des macarons, de nombreuses gammes de thé “en vrac” et d’autres produits de qualité...

“Mon métier me passionne pour le contact que j’entretiens avec les clients ainsi que la diversité de mes interventions : commande de stocks, composition, présentation et vente”, conclut Marion ANCIAUX.

Contact :
Léonidas
47 avenue du Maréchal FOCH
Tel : 01 43 00 53 38

FÊTE DES VOISINS :

Êtes-vous prêt pour la Fête des Voisins ?



La ville de Neuilly-Plaisance s’associe une nouvelle fois à la Fête des Voisins et propose un soutien en communication et en matériel aux particuliers qui souhaitent participer à la manifestation du vendredi 27 mai. En 2015, près de 2000 Nocéens répartis sur 50 sites participaient à ce moment de partage et de convivialité. Si vous êtes intéressé, **inscrivez-vous avant le mercredi 11 mai** en remplissant le formulaire de participation disponible à l’accueil de la Mairie ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com

En attendant voici quelques conseils pour une fête réussie :

- Ne préparez pas la fête seul dans votre coin, parlez en à vos voisins
- Faites le savoir avec les moyens de communication mis à disposition sur www.immeublesenfete.com
- Trouvez un bon lieu et pensez à prévoir des solutions de repli en cas de mauvais temps...
- Pensez au matériel pour installer le buffet
- Prévoyez des boissons et de quoi grignoter. Le mieux est que chacun apporte sa contribution à la constitution du buffet.
- Si votre immeuble ou votre résidence est très grand, imaginez des étiquettes pour indiquer le nom de chacun.
- Soignez l’ambiance. Pensez aussi à la décoration (guirlandes, fleurs, plantes) et à la musique.

AMÉNAGEMENT :

TRAVAUX : Réaménagement du Centre-ville, 2^{ème} partie, tout ce qu'il faut savoir !

La création de la **Métropole du Grand Paris**, dont fait partie Neuilly-Plaisance, est effective depuis le 1^{er} janvier 2016.

Celle-ci est composée d'un certain nombre de Territoires, suivant un découpage du gouvernement et notre ville a été intégrée, contre la volonté des Nocéens, à celui dénommé : "Grand Paris-Grand Est".

Aujourd'hui, si un certain nombre de transferts de compétences, des communes aux territoires de la Métropole du Grand Paris, sont prévus progressivement, d'autres ont déjà été réalisés.

C'est le cas de l'assainissement qui ne relève donc plus de la compétence communale, depuis le 1^{er} janvier dernier.

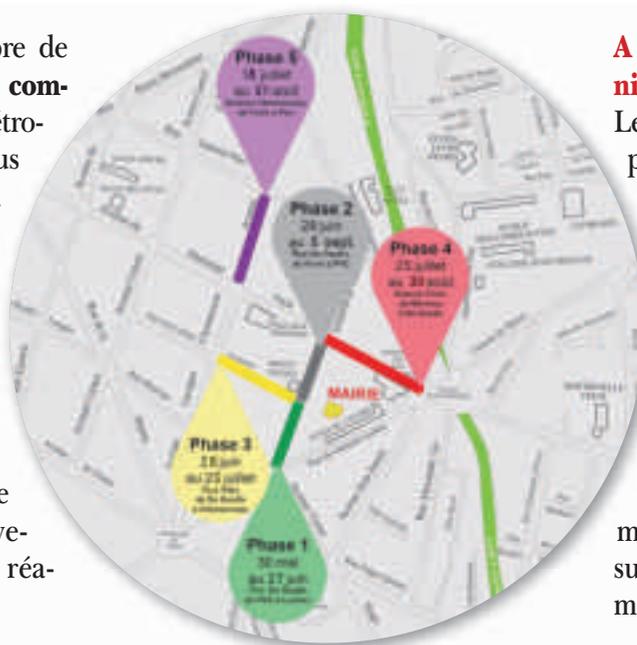
Or, la ville avait programmé un certain nombre de travaux (faisant suite à la 1^{ère} tranche de réhabilitation du Centre-ville, avenue du Maréchal Foch) avec une réalisation étalée jusqu'en 2020.

La création de la Métropole du Grand Paris nous a donc contraint d'accélérer la concrétisation de ces projets afin de ne pas perdre le Budget d'1,6 million d'euros prévu à cet effet.

Ainsi a-t-il été décidé :

- De passer les appels d'offres à l'automne 2015 (donc avant le 1^{er} janvier 2016) ;

- De réaliser ces travaux en une seule fois, cet été ;
- Et, devant l'urgence avérée, de réaliser des travaux d'assainissement dans les rues Paul Vaillant-Couturier, Clemenceau, Foch et de Gaulle. Sur cette dernière des travaux d'embellissement seront également réalisés.



A quoi servent les travaux d'assainissement ?

Les travaux d'assainissement vont permettre d'améliorer d'une manière générale votre cadre de vie et plus particulièrement l'ensemble des techniques et méthodes visant à traiter les eaux usées. En effet, les déchets évacués par les différentes canalisations seront collectés dans deux réseaux distincts. Les eaux de pluie et les eaux usées ne seront plus mélangées. Cette démarche aura donc un impact favorable sur la préservation de l'environnement et la santé publique.

Retrouvez ci-dessous, le détail des rues concernées ainsi que les dates prévisionnelles auxquelles les travaux seront réalisés :

- **Phase 1 du 30 mai au 27 juin** : rue du Général de Gaulle, tronçon compris entre Paul Vaillant Couturier et l'avenue du Général Leclerc (*travaux d'assainissement*)
- **Phase 2 du 28 juin au 5 septembre** : rue du Général de Gaulle, tronçon compris entre l'avenue du Maréchal Foch et Paul Vaillant Couturier (*travaux d'assainissement + embellissement*)
- **Phase 3 du 28 juin au 25 juillet** : rue Paul Vaillant Couturier, tronçon compris entre la rue du Général de Gaulle et l'avenue Clemenceau (*travaux d'assainissement*)
- **Phase 4 du 25 juillet au 30 août** : avenue du Maréchal Foch, tronçon compris entre la Place Mermoz et la rue du Général de Gaulle. (*travaux d'assainissement*)
- **Phase 5 du 18 juillet au 31 août** : avenue Clemenceau, tronçon compris entre l'avenue du Maréchal Foch et la rue Gabriel Péri (*travaux d'assainissement*)

A savoir : Naturellement, tout au long de cette période, la Municipalité facilitera votre quotidien afin que vous puissiez toujours profiter de vos commerces. En effet, pendant les travaux, la circulation sera interdite aux voitures (sauf riverains de 18h à 7h) mais l'accessibilité piétonne aux commerces sera maintenue. Une déviation sera mise en place.

Des questions ? Nous sommes à votre écoute à partir du 23 mai

Pour connaître le détail précis des travaux en cours et ceux à venir, un site internet dédié sera mis en place et mis à jour tous les jours. Ce dernier sera accessible à l'adresse suivante : centreville.mairie-neuillyplaisance.com

Aussi, nous mettons à disposition de tous les Nocéens une ligne téléphonique "Spécial travaux" au 01 43 00 14 85, accessible aux horaires d'ouverture de la Mairie. Vous pourrez poser toutes les questions sur ce sujet et obtenir des informations rapidement.

Prochainement, une documentation complète sur les travaux sera remise par courrier à tous les Nocéens.

CENTRE-VILLE EN FÊTE :

Le 22 mai, c'est à vous de jouer !

Tous à vos agendas. Dimanche 22 mai prochain, pour le plaisir des grands et des petits, le centre-ville de Neuilly-Plaisance sera très animé.

En partenariat avec les commerçants du **Marché** et avec le soutien de la Municipalité, les commerçants de l'association **UCEAI+** se mobiliseront dimanche 22 mai pour animer joyeusement le centre-ville de Neuilly-Plaisance.

Au programme ?

>Un village éphémère ! En centre-ville, dès 9h, près de 60 commerçants tiendront des stands sur l'Avenue du Maréchal FOCH, de la Place Jean MERMOZ à l'Avenue Georges Clemenceau, pour vous présenter leurs produits (vêtements pour adultes et enfants, bijoux, luminaires, tapisseries, chaussures, poissonnerie, viandes, antiquités, produits bio, vins et spiritueux, légumes, produits diététiques, plantes, fleurs et arbustes, outillage de jardin...) ou leurs services (agence immobilière, déménagement, soins & esthétique, restauration de meubles...)

>Une pause gourmande ? Profitez de votre passage pour découvrir les plats et saveurs de restaurateurs venus vous faire déguster des produits du terroir et du monde (italien, espagnol, indien, portugais, antillais et français).

>La musique dans la rue ! Au cours de la journée, un groupe de musique créole animera les rues du centre-ville, ainsi qu'un accordéoniste et un saxophoniste.

>Des balades en poney une animation pour les enfants sera gratuite !

> Un vrai maréchal ferrant ! Il vous expliquera les secrets de son métier !



L'année dernière, la Fête des commerçants avait attiré beaucoup de monde !

GAGNEZ UNE VOITURE POUR 5€ SEULEMENT !

Participez au grand jeu concours organisé cette année par les commerçants de l'association **UCEAI+** et les commerçants du **Marché** et tentez de remporter une **CITROEN C1 5 portes**.

Comment jouer ?

Etape 1 Moyennant 5 € seulement, procurez-vous la CARTE MULTI-CHANCES auprès de tous les commerçants participants (reconnaissables grâce à l'affiche).

Etape 2 Conservez bien la 1^{ère} partie de la carte car c'est un ticket de tombola. Il vous permettra peut-être de gagner la voiture, ou l'un des autres gros lots: 1 week-end touristique, 1 télé, 1 tablette numérique...

Etape 3 Dans les semaines à venir, à l'occasion de vos achats en ville, multipliez vos chances en faisant aussi tamponner la 2^{ème} partie de votre CARTE MULTI-CHANCES par 10 commerçants différents (5 du Marché et 5 adhérents à l'UCEAI+), cela

vous donnera droit à une chance supplémentaire de gagner.

Etape 4 Une fois remplie, remettez votre CARTE MULTI-CHANCES chez l'un des commerçants participants avant le 25 juin, ou remettez-la directement sur le stand des commerçants à la Fête du Parc le jour du grand tirage au sort.

Etape 5 Chaque participant peut bien entendu acheter plusieurs cartes !



Le grand tirage au sort aura lieu le 25 juin à 17h, à l'occasion de la Fête du Parc organisée par la ville sur le Parc des Coteaux d'Avron.

Jouez dès le samedi 14 mai ! Les premières CARTES MULTI-CHANCES seront vendues à l'occasion du 3^{ème} tournoi International de football organisé au stade municipal (voir page 11).

BOUCHONS D'AMOUR :

Voici les chiffres des bouchons d'Amour collectés pour le mois de mars 2016 :

164 kg pour le conteneur-dauphin de la Mairie
23 kg pour le conteneur-dauphin de la Piscine.

Ecoles élémentaires :

- Centre : 409 kg (296 enfants)
- Cahouettes : 48 kg (215 enfants)
- Edouard-Herriot : 36 kg (246 enfants)
- Bel Air : 21 kg (160 enfants)
- Victor-Hugo : 23 kg (216 enfants)
- Joffre : 4 kg (225 enfants)

Ecoles maternelles :

- Paul Letombe : 270 kg (109 enfants)
- Foch : 211 kg (179 enfants)
- Léon Frapié : 78 kg (133 enfants)
- Victor-Hugo : 25 kg (169 enfants)
- Bel Air : 8 kg (91 enfants)
- Paul Doumer : 11 kg (184 enfants)

Pour rappel, la collecte des Bouchons d'Amour sert à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, ...) et mener des opérations humanitaires ponctuelles.

CLUB DES PETITS PLANTEURS :



Le Journal des Petits Planteurs n°11 est téléchargeable sur le site web de la Mairie. Au sommaire ? "Chacun sa salade !"

CÉRÉMONIE :

71^{ème} anniversaire de la Libération des camps de concentration nazis

Dimanche 24 avril, de nombreux Nocéens ont rendu hommage, devant les stèles de la résistance et de la déportation de la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, à toutes les victimes de la barbarie nazie, parmi lesquelles des habitants de notre commune.

Corinne DOMINGUEZ, Maire-adjointe représentant le maire excusé, présidait la cérémonie, entourée d'élus municipaux et locaux et en présence de **MM. KAKOU**, président de l'Association Judaïsme et Culture de Neuilly-Plaisance et Rosny-sous-Bois et **FORGET**, représentant le Comité Départemental Charles DE GAULLE, de **MM. Jean HROUDA** et **Paul HERY**, respectivement présidents des associations d'anciens combattants F.N.A.C.A et U.N.C et des portedrapeaux.

Puis **Mme HROUDA** faisait lecture d'un message émis par les fédérations et associations de déportés, internés, résistants et patriotes.

A la suite de la Marseillaise reprise par l'assistance, Mme DOMINGUEZ prononçait une allocution, rappelant que, si depuis la fin de la seconde guerre mondiale, d'autres massacres avaient eu lieu dans le monde, une conscience

universelle était née, traduite par l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité en 1964 et la création, en 2002,

de la Cour Pénale internationale.

L'allocution fut suivie du "Chant des partisans".



Corinne DOMINGUEZ, Maire-adjointe, durant son allocution. A l'arrière plan, **Bertrand GIBERT**, Conseiller municipal délégué à la Santé et au Protocole.

FOYER DE L'AMITIE "L'ESCAPADE" :



La Balade insolite à l'école Dubreuil du Bois de Vincennes, le 11 avril s'est très bien passée.

En dépit d'une météo pluvieuse, les courageux furent au rendez-vous pour cheminer à travers le « Jardin remarquable et le splendide arboretum de 23 hectares !

Les participants du Foyer de l'Amitié lors de la sortie à l'école Dubreuil, devant de magnifiques magnolias.

Judi 2 Juin de 12 heures 30 à 19 heures :
Les 25 ans de "France miniature" à ELANCOURT.

Il s'agit d'un parc paysager de 5 hectares dans lequel près de 2000 maquettes sont présentées dans leur écrin de verdure. De l'Arc de triomphe au théâtre d'Orange, du village de Saint-Emilion aux volcans d'Auvergne, des châteaux de la Loire à la Place Stanislas de Nancy ... !

Participation : 20 euros : Parc de loisirs et transport en autocar.
01 43 00 67 28



Le parc de "France miniature" fait aussi la joie des enfants.

MOM

d'exception

NOUVEAU CONCEPT

La ville de Neuilly-Plaisance, dont la vie culturelle est à la fois riche et dense, souhaite mettre en lumière les moments de vie qui font de notre commune une ville d'exception ! Au travers de programmes innovants, uniques en leur genre, découvrez de nouveaux univers : artistiques, sportifs, culturels...

vendredi
20 mai
2016

à l'Église Saint
11 rue Emile Cœ

Tarifs : adulte
- de 18 ans (

Réservation en
à partir du vendredi
www.mairie-neuillyp
ou au 01 43 00



Jean-Jacques
DAVID
baryton

Spécialiste du répertoire français, soliste talentueux, ce baryton chante régulièrement à l'Opéra de Paris, le Théâtre du Châtelet, Radio France.



Maïa
ELIZA
SEAR
soprano

Après avoir sillonné le monde, vécu plusieurs années en France, cette soprano est une grande variété d'op

Découvrez - Air

OPÉRA

Opération

Mercredi
mai
20h

Église Saint-Henri
de Cesson

tarif adulte (10€)
18 ans (5€)

billets en ligne
vendredi 13 mai sur
www.lypifaisance.com
01 43 00 96 10

COCKTAIL LYRIQUE

50 minutes d'opéra !

Venez partager une coupe de champagne en écoutant 12 extraits de « Grande musique ». Riche et intense, le concert est constitué de morceaux courts. Novice ou initié, faites-vous plaisir !

Venez comme vous êtes, en costume ou en jean, en mocassins ou en baskets, avec ou sans noeud papillon pour écouter des airs célèbres de Verdi, Schubert, Albinoni, Wagner et Gounod, magnifiquement interprétés par 2 solistes exceptionnels, accompagnés magistralement à l'orgue.

Marie
Elizabeth
EAGER
soprano



Didier
SEUTIN
organiste

travé le monde, et
nées en Angle-
no excelle dans
é d'opéras.

Originaire du Québec, formé très tôt à la pratique de l'orgue, Didier SEUTIN est un spécialiste de musiques anciennes. Éclectique, il a fondé en 1995 le *Chœur de Femmes de Paris*, et a dirigé de nombreux orchestres en France.

imez - Partagez

Surfer sur internet en tout sécurité

Le Service Jeunesse organisait les 18, 23 et 30 mars derniers, des journées de sensibilisation destinées aux Nocéens aussi bien pour les parents que pour les enfants.



Accessible à toute heure à travers un smartphone, une tablette ou un ordinateur, internet est un média dont le contrôle devient de plus en plus difficile. L'évolution permanente des nouvelles technologies expose les enfants à des risques toujours renouvelés. Pour se protéger et protéger les mineurs, il est primordial de connaître les risques de l'internet et de savoir comment réagir.

Pour répondre aux inquiétudes des parents et pour informer les enfants des risques sur internet, le Service Jeunesse en partenariat avec l'association "E-enfance" organisaient différents ateliers pour prévenir des dangers.

Dans un premier temps les parents étaient conviés à participer à une conférence-débat animée par une psychologue. Par le biais d'exemples très concrets, les parents ont pu prendre connaissance de l'importance de la mise en place d'un contrôle parental sur les sites internet fréquentés, les

jeux vidéos utilisés ou encore les conséquences des messages postés sur les réseaux sociaux.

Dans un deuxième temps, les enfants du Service Jeunesse, ont bénéficié de deux jours de sensibilisation pour leur permettre de naviguer sur Internet sans danger. Au programme : projection du film "Le mur de l'humiliation" destiné aux enfants âgés de 11-15 ans suivi de débats menés par l'équipe du Service Jeunesse. Les 8-10 ans ont été sensibilisés par le biais de dessins animés éducatifs "Vinz et Lou" suivis de la réalisation d'une campagne d'affichage qui se trouve actuellement exposée sur les murs de la Maison de la Culture et de la Jeunesse.

Informations pratiques :

Association e-enfance
11 rue des Halles
75001 Paris
01 56 91 56 56
www.e-enfance.org

Concert de l'École municipale de musique 2016

Dimanche 5 juin à 15h, pour clôturer leur année d'apprentissage 2015-2016, les élèves de l'École municipale de Musique vous proposent un concert exceptionnel qui aura pour thème "LES SAISONS".

Cet évènement sera l'occasion pour les spectateurs de se laisser porter, de saison en saison, par des airs célèbres interprétés avec passion par des musiciens de tout âges.



Deux jeunes musiciens déjà confirmés.

Informations pratiques :

Entrée libre
Inscription sur
www.mairie-neullyplaisance.com
ou au 01 43 00 96 16 poste 312
Concert de l'École municipale de Musique. Thème : "Les Saisons"
Dimanche 5 juin 2016 à 15h
Salle des Fêtes
11 avenue du Maréchal FOCH

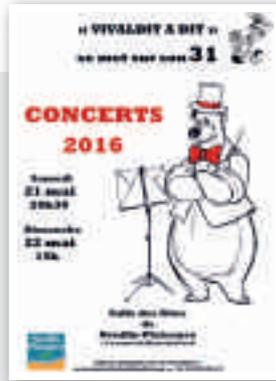
Les musiciens nocéens ont du talent !

Dimanche 29 mai prochain à Maisons-Laffitte(78), ce sont 7 élèves de l'École municipale de Musique de Neuilly-Plaisance qui participeront au grand Concours International Opus Yvelines. Un grand moment en perspective pendant lequel 230 jeunes musiciens au total, issus de plus de 30 nationalités différentes, seront auditionnés par un jury très exigeant. A la clef ? De multiples récompenses (participation à un grand récital, stage, dotations...) et une belle mise en avant auprès du grand public. Pour rappel l'École municipale de Musique de Neuilly-Plaisance, qui compte 230 élèves et 19 professeurs, vient de fêter son 30^{ème} anniversaire et envoie chaque année plusieurs élèves à ce grand concours international ! L'an passé 7 élèves avaient été primés avec mention...

SPECTACLE DE MUSIQUE :

Vivaldi se met sur son 31 !

L'association nocéenne *Vivaldi a dit*, qui dispense des cours d'instruments de musique aux enfants nocéens depuis 1995, organise deux concerts ce mois-ci pour son 31^{ème} anniversaire. Samedi 21 mai (20h30) et dimanche 22 mai (15h), à la Salle des Fêtes, profitez gratuitement de spectacles de qualité ! Pour l'occasion, les musiciens revisiteront les grands airs des dessins animés de Walt Disney, de Miyazaki, des Beatles (etc.), ainsi que les grands airs classiques de Tchaïkovski et de Bach. Entrée gratuite. Réservation obligatoire sur : secretariat@vivaldiadit.org ou au 01 43 09 82 13.



CULTURE & SOLIDARITÉ :

2^{ème} édition du spectacle "ça va show'ffer" !

Samedi 14 mai à 19h30, un spectacle clownesque, magique et musical sera organisé à la salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance au profit de l'association caritative. "Clowns'z hopitaux" dont la mission est de faire rire les enfants hospitalisés.

Pour ce 2^{ème} grand show, tout aussi varié que l'an dernier, les artistes vont proposer du jonglage, de la danse et du chant. "Il y en aura pour tous les goûts !" assure **Magali GROSPEAUD MONOY**, Présidente de l'association de danse Arabesques. Puis d'ajouter : "L'an dernier, pour la 1^{ère} édition, nous avons apporté 1500 € de fonds en soutien à la Ligue contre le Cancer et le spectacle avait remporté un franc succès !". Le mot d'ordre cette année ? Mobilisation ! Petits et grands sont attendus à 19h00 à la Salle des Fêtes. "Apportez votre pierre à l'édifice, achetez votre place et faites ainsi une bonne action... en passant du bon temps !" résume l'organisatrice. Tarifs : 10 € (adultes) et 5 € (enfants). Réservation : 06 77 71 20 47, directement à l'accueil de la Mairie, au Foyer de l'Amitié, sur www.billetweb.fr ou encore sur [place](http://place.com).



PAUSE LECTURE :

LECTURES DE NOUVELLES FANTASTIQUES... À VOIX HAUTE !

C'est tout nouveau ! **Samedi 14 mai à 16h00**, l'équipe de la Bibliothèque municipale fermera les rideaux et vous racontera gratuitement des histoires fantastiques. Un moment convivial à passer en famille ! A partir de 11 ans. Sur réservation auprès des bibliothécaires (places limitées). Appeler en section jeunesse au 01 43 00 30 30



EXPOSITION :

OUVREZ L'ŒIL !

L'association Atelier de Plaisance Sculpture propose une exposition de sculptures du samedi 21 au mardi 24 mai à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale.

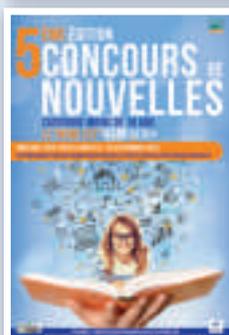
Présidée par **Alain GARRIGUES**, et soutenue par la ville, l'association organise fin mai sa traditionnelle exposition biennale autour des œuvres d'adhérents talentueux et passionnés de sculpture. Cette année, deux invités de marque font l'honneur d'être présents et d'exposer. **Marie-Thérèse BEINEIX-MAMECIER**, au travers de ses sculptures en bronze, appréhende avec sensualité la femme dans des attitudes douces et apaisées. **Jean-Luc TISSERAND**, un passionné d'Art animalier qui maîtrise parfaitement le moulage, le verre, la cire, le plâtre, le raku et le bois. Venez profiter de cette exposition gratuite pour découvrir plus de 80 œuvres réalisées avec passion par des amoureux de la sculpture. Avis aux curieux, participez au vernissage samedi 21 mai à 11h !



POUR TRAVAILLER SON IMAGINATION :

LANCEMENT DU CONCOURS DE NOUVELLES 2016 !

Pour celles et ceux qui ne souhaitent pas seulement lire, mais aussi écrire, la ville de Neuilly-Plaisance lance son 5^{ème} Concours de Nouvelles. L'an dernier, près de 80 participants avaient envoyé leur prose. Un record ! Cette année, les textes sont à renvoyer avant le 10 septembre via le site web de la ville (www.mairie-neuillyplaisance.com) ou à déposer sur clé USB à la Bibliothèque municipale. **Sur quel thème écrire ?** Un thème futuriste a été choisi pour les plus jeunes (moins de 18 ans) : "L'AN 2076". Pour les adultes, le sujet est libre. De superbes lots sont à gagner ! **Renseignements et règlement intérieur disponibles sur le site web de la ville.**

**Informations pratiques :**

L'entrée est libre

Horaires

Samedi 21 mai de 11h à 18h30 / Inauguration à 11h00

Dimanche de 10h à 13h00

Lundi 23 et mardi 24 mai de 10h à 12h et de 14h à 18h30

**Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale
11 rue du Général de Gaulle**

Vernissage suivi d'un cocktail samedi 21 mai à 11h.

Inscrivez-vous vite ! Directement au 01 43 00 96 16 (poste 312) ou sur le site Internet de la ville

ARTISAN :

Une fabrication d'exception... nocéenne

La Société **NAUDET-DOURDE** a été fondée à Paris en 1860.

Installée depuis peu à Neuilly-Plaisance, c'est désormais la seule en France qui fabrique des baromètres, des hygromètres, des barographes et des horloges de bateaux !

Vendue une première fois, en 2003, par les héritiers de la famille fondatrice, c'est presque fortuitement que **François BOUAN** la rachète il y a deux ans.

"Je dirigeais une entreprise dans les matériaux de construction, aux Etats-Unis. De retour en France, en lien avec ma passion de la navigation maritime, mon épouse m'offre, un jour, un baromètre que je vais acheter chez... NAUDET et puis là, le coup de foudre... !", dit-il.

Le 8 janvier dernier, cette société qui compte 5 employés, a été récompensée pour l'Excellence de son "savoir-faire" français, en se voyant décerner par **Emmanuel MACRON**, ministre de l'Economie, le label d'"Entreprise du Patrimoine vivant 2016".

"C'est justement ce qui m'a décidé à acquérir cette société : son savoir-faire incomparable, une belle marque, la beauté des objets créés" poursuit M. BOUAN.

Mais si la société NAUDET n'a pas d'équivalent, la concurrence se trouve ailleurs : dans l'électronique et ses réalisations industrielles.



Un bel objet, une mécanique de précision... : le "savoir-faire" unique Naudet.

"Mais je ne suis pas inquiet, mon entreprise possède un potentiel de développement certain car elle fabrique de beaux objets, utiles et intemporels", conclut-il.

Informations pratiques :

Société NAUDET : 01 41 53 57 42
Site internet : www.naudet.com
Mail : contact@naudet.com

TROP PLEIN DE SONS :



RENCONTREZ LES GROUPES TROP PLEIN DE SONS AU STUDIO DE MUSIQUE

Vendredi 20 mai à 20h30, participez à un concert unique qui se déroulera exceptionnellement au Studio de Musique.

Lors de cette soirée concert plusieurs groupes membres de Trop Plein de Sons vous invitent à partager leur passion de la musique et à venir les écouter dans une ambiance conviviale et éclectique.

Du rock, de la funk en passant par le rap et l'électro découvrez les divers univers musicaux qui font de Trop Plein de Sons un tremplin musical riche des artistes qui le composent. A tour de rôle les groupes vous présente-

ront leurs dernières compositions ou leurs reprises.

Pour participer à cette soirée réservez vos places dès maintenant sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la mairie. Entrée : 5 €

Informations pratiques :

Attention, nombre de places très limité.
Studio de musique, place Montgomery, au pied du RER A.
Informations 01 43 00 96 16.

ENFANCE :

Classes de découverte à Sixt-Fer à Cheval (Haute Savoie) à l'Hôtel du Choucas

Les séjours se sont parfaitement déroulés. La nourriture fut excellente, les activités variées et le cadre, invariablement magnifique !

Du 10 au 19 novembre 2015 :
2 classes :



Classe de CM1/CM2 de Mme DECOMPS
Ecole Élémentaire des Cahouettes



Classe de CM1/CM2 de Mme SPEDICATO
Ecole Élémentaire des Cahouettes

Du 8 au 17 mars 2016



Classe de CM2 de Mme LAPERRINE
Ecole Élémentaire du Centre

Du 29 mars
au 5 avril 2016 :



Classe de Grande section de Mme CARRE
Maternelle Paul-Doumer

Et lorsque la neige fut au rendez-vous...

A ce propos, Mme LAPERRINE (Ecole du Centre) nous livre ses impressions :

“Les enfants ont beaucoup aimé le ski (et la balade en raquettes) et ont tous rapporté une médaille. Ils ont aussi pu apprécier l'excellente cuisine du Choucas : raclette, tartiflette, fondue au chocolat...”

Ils ont pu voir des bouquetins, des chamois et observer des traces d'animaux. L'équipe d'animation leur a proposé de nombreuses activités.

Ils sont tous revenus avec beaucoup de souvenirs dans la tête et... les valises”.

Janvier 2016



Classe de CM1 de Mme GARCIA-Ecole Élémentaire Victor-Hugo

WEEK-END EN FÊTE :

“Week-end en fête” spécial Euro 2016 ! au parc Kennedy

Toujours très attendu des familles neocéennes, le Week-end en fête au parc Kennedy, organisé par le Service Jeunesse, se déroulera le samedi 4 juin 2016 à partir de 12h00. Au programme de cette édition “Spécial Euro 2016” : barbecue géant, structures gonflables, tournois de football, animations et concert! C’est une journée pleine de surprises qui vous attend !



L'année dernière, la fête fut très conviviale

Dès 12 heures, venez vous retrouver en famille ou entre amis autour du barbecue géant. Pour partager ce moment convivial, apportez vos grillades, salades et autres plats à l'espace barbecue et profitez de l'aire de pique-nique pour vous installer confortablement.

Petits et grands pourront participer à de nombreux ateliers ludiques, créatifs et sportifs qui, à quelques jours du lancement de l'Euro 2016, auront principalement pour thématique le FOOT. De ce fait, 2 tournois de foot seront organisés. L'un pour les 6-10 ans de 10h à 13h30 et l'autre pour les 11-14 ans de 14h30 à 17h30. (voir conditions d'inscription sur le site internet de la ville).

Pour clore cette journée, l'espace scénique accueillera un concert des plus festifs.

Cette année, le Week-end en fête est labellisé par le programme “Tous prêts”, qui a pour objectif de mettre en avant

les notions de Plaisir, de Respect, d'Engagement, de Tolérance et de Solidarité.

A cette occasion, les services du PIJ et du PAJ en partenariat notamment avec l'association “Comme les autres”, proposeront plusieurs stands d'information autour des thèmes du handicap, du sport, de la nutrition et des métiers et filières du sport.

Informations pratiques :

Week-end en Fête, de 12h à 21h,

Parc Kennedy, avenue du Président Kennedy à Neuilly-Plaisance.

Entrée libre

Renseignements auprès de la Maison de la Culture et de la Jeunesse, rue des Renouillères.

01 43 00 46 81 ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com

POTAGER À PARTAGER :



PARTICIPEZ ! L'équipe du *Potager à Partager* recherche des bénévoles supplémentaires (novices ou initiés) pour cultiver régulièrement une parcelle au Parc des Coteaux d'Avron dans les mois à venir. Plus d'infos ? 06 82 48 36 20

BROCANTE DU 12 JUIN :



BROCANTE DU DIMANCHE 12 JUIN !

Les inscriptions sont closes.
Tous les emplacements sont pourvus.
La brocante se fera Avenue du Maréchal Foch et Avenue Perdrigé de 8h30 à 18h30. Sous le soleil... a priori !



BROCANTE DES JEUNES !

DIMANCHE 12 JUIN, de 14h30 à 18h30,
les jeunes (8-14 ans) disposeront gratuitement d'un espace dédié Avenue FOCH.
Téléchargez le formulaire sur www.mairie-neuillyplaisance.com

COMPAGNIE THÉÂTRALE :

La compagnie théâtrale "La Fauvette" monte sur les planches

Vendredi 27 et samedi 28 mai, la compagnie théâtrale "La Fauvette" vous réserve deux soirées à ne pas manquer.

Vendredi 27 mai à 20h, sur les planches de l'Espace Plaisance, les enfants vous présenteront deux pièces "Le cirque contrario" et "Les sorciers et les aspirateurs".

Samedi 28 mai à 20h, sur les planches de la Salle des Fêtes, les préadolescents vous présenteront deux pièces de Paul MADEC "Le beurre des étoiles" et "wwwieuf". Les adolescents vous réservent un spectacle totalement unique. Vous assisterez à un match d'improvisation qui opposera deux équipes autour de thèmes tirés au sort par le public. Puis les adultes vous présenteront une comédie à l'humour corrosif de Nicolas Gogol "Le Revizor".



Informations pratiques :

Les entrées sont gratuites à tous les spectacles.

Afin de vous réserver le meilleur accueil, merci de bien vouloir vous inscrire sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou au 01 43 00 96 16 poste 321

- Espace Plaisance, Bibliothèque municipale, 11 rue du Général de Gaulle
- Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch

A NOTER : spectacles de danses du CMASC "De la poésie à la chanson française" samedi 11 juin à 15h et à 20h30 à la Salle des Fêtes.

RETOUR EN IMAGES :



Plus de 1000 personnes ont participé à la chasse aux œufs



Les gagnants du concours de dessins 2016

Pâques à Neuilly-Plaisance ça se fête !

Samedi 26 mars, plus de 500 enfants sont venus participer à la grande chasse aux œufs organisée par la ville de Neuilly-Plaisance sur la prairie du parc des coteaux d'Avron.

A 10h, le coup d'envoi a été lancé ! Face à l'engouement et à l'enthousiasme des enfants, il n'a fallu que quelques minutes pour que les 5000 œufs dispersés sur la pelouse ne soient ramassés. En plus des œufs multicolores à trouver, les enfants devaient mettre la main sur 3 œufs argentés qui leur permettaient de gagner une grande surprise chocolatée.

Puis à 11h30, sur la Place Stalingrad, les commerçants UCEAI+ invitaient tous les Nocéens à venir fêter Pâques autour d'un apéro géant offert par de nombreux adhérents. C'est en présence d'**Alain MORENO**, Président de l'Association des commerçants UCEAI+ et de tout son bureau, que petits et grands ont pu profiter de ce moment convivial et festif.

Puis, en fin de journée, les commerçants ont procédé à la remise des prix du 4^{ème} concours de dessins qui regroupait cette année près de 150 participants.

RETOUR SUR LE DANCEFLOOR 14-18 ANS :



Le DanceFloor 14-18 ans était... au top du top !
Pour fêter leur 1^{er} jour de vacances, plus d'une centaine de jeunes s'étaient donné rendez-vous, samedi 16 avril, sur la piste municipale du DanceFloor. Jusqu'à 1h du matin la fête a battu son plein, avec un DJ particulièrement déchaîné aux platines !

CADRE DE VIE :



**RÊVERIE
EN BORDS
DE MARNE...**

Déjà récompensée pour la qualité de son cadre de vie par le label national "Villes et Villages Fleuris" (niveau 1), la ville de Neuilly-Plaisance continue chaque année ses efforts pour améliorer durablement votre qualité de vie.



LE CLUB
des bénévoles

"Se battre comme un lions pour l'intérêt général"



Jean-Pierre KIBARIAN Président du Lions Club "Neuilly-Dhuys"

Jean-Pierre KIBARIAN est actuellement Président du Lions club "Neuilly-Dhuys", fondé en 1985.

Ancien dentiste à Gournay-sur-Marne (93), ce dernier en est membre depuis 30 ans. *"J'ai eu du mal au début"*, dit-il *"car la plupart des membres étaient des professionnels dans des domaines touchant le Bâtiment : ingénieurs et architectes principalement"*. Jean-Pierre KIBARIAN exerce la fonction de Président pour la 3^{ème} fois. *"Nous peinons à recruter de nouveaux membres car le bénévolat demande temps, motivation et investissement personnel"*, dit-il encore.

Actuellement fort de 12 Lions actifs, le Club est partenaire de la Ville de Neuilly-Plaisance pour ce qui est des salons du "Polar" et des "Arts Créatifs".

Les recettes de ces deux salons ont permis d'offrir à la MAS un véhicule aménagé pour handicapés en fauteuils roulants.

En septembre, le Club a organisé une journée contre le Diabète, dépistage et prévention, qui a connu un grand succès. *"Notre réussite est collective et il faut y associer notamment mes amis Pierre LENARD et Pierre GAUVERIT, tous deux anciens Présidents, qui y prennent une part déterminante ainsi que dans l'ambiance très chaleureuse qui y règne actuellement. Je voudrais enfin relever l'excellent accueil qui nous est réservé par Christian DEMUYNCK, toujours à notre écoute, et qui a permis le développement de nos partenariats avec la Ville."*, conclut Jean-Pierre KIBARIAN.

CINÉ-CLUB :

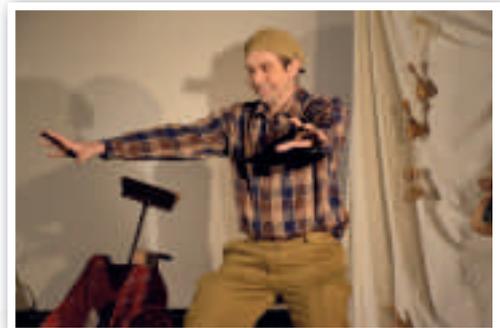


Jeudi 19 mai à 20h, vivez vous aussi *La Vie de Château* ! Sorti en 1965, cette comédie française avec Catherine DENEUVE, Pierre BRASSEUR et Philippe NOIRET se déroule en

1944 dans un château normand, occupé par les Allemands, non loin des plages du débarquement... Cette version restaurée vous sera présentée par Cécile TOURNEUR, enseignante cinéma à Paris 8, avec qui un apéro convivial est proposé dès 19h30 ! Plus d'infos : www.mairie-neuillyplaisance.com

CINÉ-GÔTER :

Dimanche 27 mars, plus de 70 Nocéens ont participé au ciné-spectacle qui était organisé au Cinéma *La Fauvette* ! Pour l'occasion, un duo de comédiens farfelus était monté sur scène pour divertir les enfants. *"Un très bon moment en famille !"* selon plusieurs participants qui ont, ensuite, pu découvrir sur grand écran la série de courts métrages pour enfants *"Les petites casseroles"*



Un restaurant, du thé, détente

Nadine AGGOUN, responsable d'un commerce de prêt à porter féminin à Neuilly-Plaisance, a ouvert un Restaurant-Salon de Thé au 54 avenue Foch, en plein centre-ville.

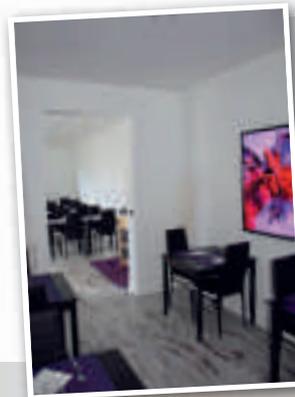
Celui-ci, "Les salons Divinithé", est situé dans des locaux appartenant à la Ville.

"L'idée m'est venue en discutant avec des clientes de mon magasin qui déploraient l'absence, à Neuilly-Plaisance, d'un espace de convivialité et d'échanges, notamment pour les femmes qui ne fréquentent pas les bars. J'ai donc franchi le pas !" explique Nadine AGGOUN.

L'établissement se décline en 2 salons. Le premier est situé en façade : le "salon Saint-Malo", au cadre discret et chaleureux, l'autre : le "salon Normandie", donne accès à une terrasse et à un grand jardin.

"Les salons Divinithé" font salon de thé, de 7h à 17h. Le Chef propose, quant à lui, ses menus pour le midi et le soir, jusqu'à 22 heures.

Enfin, les "salons" organisent réceptions (cocktails, anniversaires, mariages, baptêmes...) et soirées à thème, sur demande.



Contact :

Restaurant-Salon de Thé

Tél : 01 43 09 50 32

Mail : contact@lessalonsdivinithe.fr



Moment convivial avec des clients au NOUVEAU salon de thé tenu par Nadine AGGOUN.

CRÉATEUR D'IDENTITÉ VISUELLE...

Jean-Baptiste BOZZI co-organise depuis 3 ans, en partenariat avec la Ville de Neuilly-Plaisance, le "Salon du Livre de Jeunesse" avec sa société "Itak Editions".

Mais ce Nocéen (depuis 1999) dynamique, exerce également, depuis plus de 20 ans, le métier de graphiste.

Son travail sur-mesure, son écoute et sa qualité professionnelle reconnue, en font un partenaire privilégié pour la communication de nombreuses sociétés (cosmétiques de luxe, marketing direct, assurances, artisans...).

"Mais aujourd'hui, je souhaite développer mon activité de graphiste à un niveau local en faisant bénéficier de mon expérience les entreprises nocéennes, pour les aider à réaliser leurs outils de communication" dit-il.

Jean-Baptiste BOZZI s'adresse aussi aux particuliers. *"Suivre l'avancée d'un projet : album, calendrier, faire-part... avec un professionnel près de chez soi est plus rassurant qu'un site internet, aussi pratique soit-il !"* explique-t-il encore.

Contact :

Itak Studio

06 77 65 61 87

Email : jbbazzi@gmail.com



Jean-Baptiste BOZZI



J'ai entendu dire, qu'en plus de la réforme du prélèvement à la source, il devait y avoir une série de changements concernant les impôts. On m'a notamment parlé d'un nouveau document... Pourriez-vous m'en dire davantage ?

La réforme du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ne devrait intervenir qu'au 1^{er} janvier 2018, sauf changement d'ici là.

Quant au document dont vous parlez, la Direction générale des finances publiques vient de créer l'ASDIR (avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu) qui devient le document de référence.

Les usagers qui effectuent leur déclaration en ligne disposeront d'un ASDIR sur leur espace personnel, à l'issue de leur déclaration de revenus.

Pour les non imposables, l'ASDIR remplace l'avis de non imposition, qui n'existe plus.



Ceux qui déposent une déclaration papier recevront un ASDIR papier durant l'été.

Quant aux usagers imposables, qui déclarent en ligne, ils continueront de recevoir, au cours de l'été, un avis d'imposition complété des informations relatives à leur dette fiscale et qui leur permettront de s'en acquitter.

L'ASDIR permet aux usagers de justifier de leurs revenus et charges auprès de tiers (organismes sociaux, CCAS, banques, bailleurs, administrations...).



Bonjour. J'ai récemment fait réaliser des travaux à mon domicile. Si je suis globalement satisfait de leur exécution, la facture dont il m'est demandé de régler le montant ne correspond pas au devis que m'avait établi le responsable qui m'oppose une série de dépassements de réalisations que je conteste. J'ai tenté de discuter avec lui, mais il est aussi fermé qu'une urne électorale avant dépouillement ! Que puis-je faire ?

Vous pouvez tout à fait, dans ce cas, faire appel à un conciliateur de Justice.

En effet, en cas de différend avec une personne physique ou morale, celui-ci va chercher à trouver un règlement à l'amiable, évitant ainsi une procédure judiciaire longue et coûteuse.

Auxiliaire de justice assermenté, le conciliateur intervient dans de nombreux domaines parmi lesquels :

- différends entre locataire, propriétaire et copropriété ;
- conflit opposant un consommateur à un professionnel ;
- troubles de voisinage ;
- conflit entre professionnel (commerçant, artisan) ;
- difficultés dans le recouvrement d'une somme d'argent ou contestation d'une facture ;

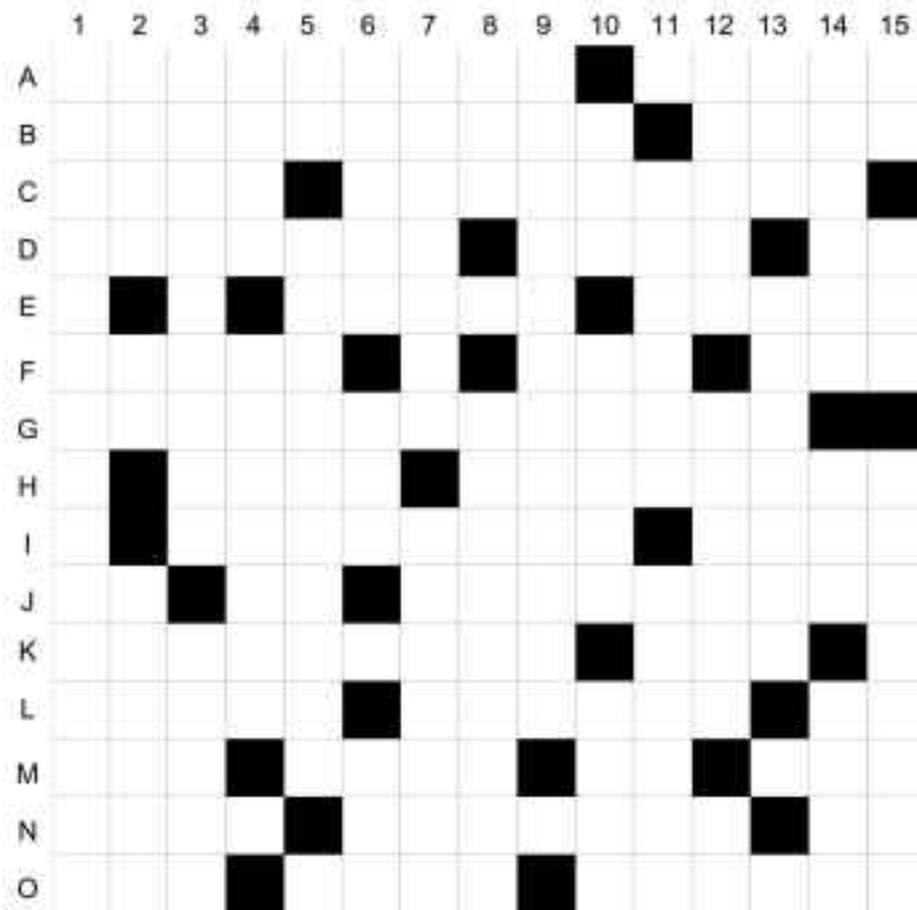
A noter que les litiges avec l'administration et le droit du travail ne rentrent pas dans son domaine de compétence.

En cas de conciliation, (60 % des cas dans un délai moyen d'1 mois et demi) avec l'autre partie, avec laquelle vous serez convoqué, il sera établi un constat d'accord qui, homologué par le juge d'instance, lui donnera valeur de jugement.

Contact : Prendre rendez-vous à l'accueil de la Mairie de Neuilly sur Marne

Tel : 01 43 08 96 96

Les consultations sont gratuites et confidentielles : www.conciliateurs.fr



MOTS CROISÉS :

Horizontalement

- A Homme à lunettes - 2000 dans le Mercantour
- B Film routier américain - Quatre premiers registres du Parlement de Paris
- C Grand violon - Sandwich niçois (2 mots)
- D Concevoir comme non-être - Sulfate double d'aluminium et de potassium - Chlore au labo
- E Chef-lieu des Deux-Sèvres en vrac - Loin d'être humide
- F À l'envers : petite dispute - Mémoire vive - 3
- G Instable - Élevé sur un bateau - Oreille
- H Orgasme fatal - Cuis
- I Dix-septième grecque - Tout petit bout d'image - Enlèveraient
- J Arbre fruitier - Zloty polonais en bref
- K Roi d'Angleterre - Reprend avant le rebond - Bande son
- L Engage parfois pour la vie - Vieille - Théâtre japonais - Commune de PACA
- M Voyante - Vomissons - Petit métrage chinois
- N Sévère - Essai - Petite cigarette indienne

Verticalement

- 1 Bach leur consacra des concertos
- 2 Refusée à Héraclès - Tout début de transport - Immondice
- 3 Sert à avancer dans l'eau - Ne paie pas et en plus mal disposé
- 4 Affluent de l'Orne - Arrive à l'improviste
- 5 Cours moyen - Inquisiteur espagnol
- 6 Bout de jardin - Que choisir le suit - S'oppose à la force
- 7 Chicheté - Regardées de haut
- 8 Au beau milieu des narines - Dans un état de bonheur un peu niais
- 9 Ranger
- 10 Essence asiatique - Capitale maghrébine - Poseur mondain
- 11 Inventeur brésilien, père de l'aérostation - N'a pas de parole
- 12 KO - Pubère - Réfléchi
- 13 Importation du Mexique - Sa deudeuche est dans toutes les mémoires
- 14 Fruit tropical - Sur Auron dans le Cher - Ile indonésienne
- 15 Le matin Outre Manche - Ronds roumains - Infirm

SUDOKU :

Solutions du précédent numéro

8	9	3	1	2	5	7	4	6
7	2	1	6	9	4	3	8	5
5	4	6	8	7	3	1	9	2
9	7	8	3	1	2	5	6	4
4	3	5	9	6	7	8	2	1
1	6	2	5	4	8	9	7	3
6	1	7	2	3	9	4	5	8
2	5	4	7	8	1	6	3	9
3	8	9	4	5	6	2	1	7

							1		
3			6		4				
8		5	1	3					
2	1		7						
					6		2	5	
		7	4						
		3					7	2	
	7	8			9	4	5		
						8	9		



ÉTAT CIVIL



• NAISSANCES EXTÉRIURES

- Enzo COLONNA D'ISTRIA
- Sacha GUILLEMOT
- Jeanne DUPONT
- Josquin CANTÉROT DELMAS
- Giulia MASSON
- Luke ANTONINI BUREL
- Antolin SIMON
- Filip DUDZIAK

Emilia DUDZIAK

- Alexandra BOILA
- Alexandre REBAHI
- Azad OGUR
- Abdallah ZOGHBI
- Mèlina TEROSIET
- Elizio ALBUQUERQUE
- Issa BEN TAYEB
- Elisa FERTANE

• MARIAGES

- Monsieur Mickaël LATORRE et Madame Manon LAVONGTHEUNG
- Monsieur Majdi RHIM et Madame Ilhem MOUSSA
- Monsieur Stanislas GUESNET et Madame Emmanuelle SALFRANC
- Monsieur Damien LALANNE et Madame LIBESSART

Monsieur Martial DUPONT et Madame Sophie PALMERO

• DÉCÈS

- Suzanne EVEN veuve GUILLER, 94 ans
- Christiane MARIE épouse ALAIN, 82 ans
- Bryan CHAUVET ROBERT
- Patrick MAUGER, 61 ans

CAMPAGNE D'INITIATION AUX PREMIERS SECOURS



Après les événements tragiques qui ont marqué la France en 2015, de nombreux français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies.

En conséquence, le Ministère de l'Intérieur en partenariat avec l'Éducation nationale et les acteurs du secours, organise sur tout le territoire et jusqu'à la fin du mois de juin 2016, des séances d'initiation gratuites de 2 heures.

En Seine-Saint-Denis, les sites de Montreuil et de Clichy-sous-Bois accueilleront, à raison de 2 séances tous les samedis après-midi, les volontaires majeurs inscrits sur le site internet de la Préfecture de Police de Paris (voir affiche jointe).

Au cours de ces sessions, conçues par la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, les principaux gestes qui sauvent seront enseignés.

En fin d'initiation, chaque participant se verra remettre une attestation non diplômante, au nom du préfet.

Attention : Cette initiation doit être distinguée de la formation en Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) qui pourra être suivie ultérieurement auprès d'une association agréée.

PONT DE L'ASCENSION

Les services municipaux **seront fermés du jeudi 5 au dimanche 8 mai inclus**, à l'exception de la bibliothèque et de la déchetterie qui **seront ouvertes les vendredi 6 et samedi 7 mai.**

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAPS), **ne seront pas assurés le vendredi 6 mai.**

L'ALIS RENOUVELLE SON BUREAU

L'ALIS (Amicale de locataires et d'Initiatives Solidaires) a renouvelé les membres de son Bureau comme suit :

- Présidente : **Maria DIAS**
- 1^{er} Vice-Président : **Anis KHEFACHA**
- 2^{ème} Vice-Président : **Abderrahmane BOUKHETACHE**
- Secrétaire Générale : **Florence CAZORLA**
- Trésorier : **Abdessamed BOURZIK**
- Responsable chargée du suivi des Locataires en difficulté : **Pierrette TILLOU**

Pour rappel, cette association a pour objet la défense des droits des locataires, la création d'un cadre agréable au sein de la résidence des Renouillères pour les locataires des trois bailleurs Batigère - Novigère et France Habitation.

L'ALIS œuvre au quotidien pour le développement du civisme et du mieux vivre ensemble.

Contact :

ALIS
3, Allée de Sienne
06 28 60 70 04
Permanences :
Mercredi de 16 h à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h

MERCI DU FOND DU... CŒUR !

Marie-Claude GARRIGUES, Responsable des "Restos du Cœur" à Neuilly-Plaisance, remercie tous les Nocéens l'ayant aidé, avec son équipe, lors de la campagne d'hiver de Collecte nationale.

A l'occasion de celle-ci, 4,006 tonnes de marchandises ont pu être récupérées contre 3,338, l'année dernière.

Etant donné la diminution de l'aide alimentaire européenne, cette collecte servira pour les deux campagnes de 2016 : du 24 mai au 1^{er} juillet et du 5 septembre au 28 octobre 2016.



Changement d'horaires pour les permanences téléphoniques du service Logement

Rappel : le service logement de la Ville propose aux Nocéens des permanences téléphoniques et des entretiens personnalisés.

Les permanences téléphoniques ont lieu désormais : tous les lundis et tous les mercredis de 14h30 à 16h30.

Les entretiens : tous les jeudis après midi (sur rendez-vous).

Le restaurant "LE VICTOR-HUGO", modifie ses jours d'ouverture :

L'établissement est désormais ouvert comme suit :

- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : **midi et soir**
 - Lundi : **midi**
 - Samedi : **soir**
- Fermeture le dimanche.**

Adresse : 3 quater avenue Victor Hugo à Neuilly-Plaisance
Téléphone : 09 50 90 50 22

POÉSIE

Francis BAUDIC, passionné de Littérature, Préside depuis 2002 le Jury des Lecteurs, "Le Goncourt de Neuilly-Plaisance" ainsi que le Comité de Lecture. Amoureux des mots, Il nous propose périodiquement des poèmes de sa composition.

En voici un qu'il a écrit le 23 février 2016, en spectateur de l'émission "l'Oeil qui frise" (ARTE).

"L'OEIL QUI FRISE"

*Sur ce plateau télé, le débat se termine.
On a polémique, trituré des sujets,
Trouvé des arguments, critiqué des projets,
Parlé de politique en phrases assassines.*

*La médiatrice a libéré, par discipline,
Les graves invités, sans causer de rejet.
Le programme s'allège et change de trajet.
Un instant de plaisir immédiat se dessine.*

*Car voici qu'apparaît un jeune journaliste
Dont le visage affiche une mine optimiste.
Il nous conte avec verve un fait divers craquant.*

*On se laisse emporter au flot jubilatoire
Qui nous fait savourer le sel de son histoire
Et sa joie sans limite a gagné notre camp."*

Francis BAUDIC

SERVICE EMPLOI



La mairie de Neuilly-Plaisance convie les entreprises de la ville à un petit déjeuner **le vendredi 20 mai 2016 à 9h30 en salle des mariages.**

A cette occasion, il vous sera présenté le Service Emploi, ses missions ainsi que les différents contrats de travail.

Cette rencontre se fera en présence de professionnels de l'emploi qui souhaitent développer un partenariat de qualité avec les entrepreneurs nocéens.

LIVRE DU MOIS

Auteur : **Nathalie AZOULAI**

Editeur : aux Editions POL

Titre : *Titus n'aimait pas Bérénice*



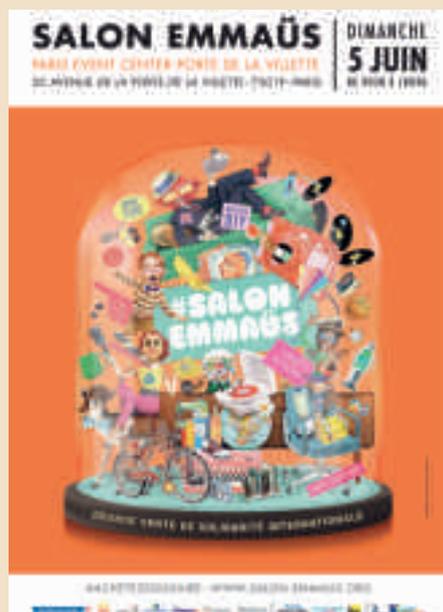
On dit qu'il faut un an pour se remettre d'un chagrin d'amour. C'est une histoire actuelle.

Titus quitte Bérénice dans un café. Celle-ci décide de se plonger dans la vie et l'œuvre de Jean Racine en s'identifiant à l'une de ses héroïnes. Nous suivons le dramaturge dans ses études aux Granges de Port-Royal chez ses maîtres jansénistes, puis ses succès au théâtre, son amitié avec Nicolas Boileau, la rivalité qui l'oppose à Pierre Corneille, son entrée à l'Académie Française, sa période d'historien personnel de Louis XIV, son mariage et la paternité de deux garçons et de cinq filles.

Dans cette biographie romancée de Jean Racine, contée dans un style vivant et détaillé, est habilement insérée la narration des événements actuels qui ont provoqués l'incursion de la nouvelle Bérénice dans ce passé littéraire ancien. Par delà le temps et la fiction, les deux femmes vont-elles se conduire de manière identique ?

Francis BAUDIC

SALON EMMAÛS



Le Salon Emmaüs, rendez-vous attendu par près de 30 000 visiteurs et acheteurs solidaires, chaque année, ouvrira ses portes **dimanche 5 juin 2016 au PARIS EVENT CENTER**, situé près de la Porte de la Villette.

Ce lieu, ouvert sur l'extérieur, permettra ainsi au salon de s'étendre, d'élargir son offre d'ateliers, de rencontres, d'animations mais aussi de restauration afin que le 17^{ème} salon Emmaüs rime avec solidarité et convivialité !

Dimanche 5 juin, accros de la déco, passionnés de récup', chineurs invétérés, ménages modestes et étudiants à la recherche d'équipements à petits prix et de bons plans, curieux et amateurs de

bonnes affaires trouveront ici leur bonheur !

Les 150 Emmaüs de France et d'Europe vous donnent rendez-vous sur le site du PARIS EVENT CENTER, pour vous proposer leurs plus belles pièces, soigneusement triées pour l'occasion parmi des milliers d'objets, issus de dons : mobilier, mode, électroménager, multimédia, vélos, livres, jouets, linge de maison, poussettes..

NOUVEAU DÉFIBRILLATEUR

Le défibrillateur automatique est un appareil médical qui délivre la décharge électrique susceptible de faire repartir l'activité cardiaque d'une personne, après pose des électrodes par un tiers.

La "Pharmacie de la Mairie", située au 9 rue du général De Gaulle, dispose d'un tel appareil, en cas de nécessité.

Contact : 01 43 00 10 73

D'années en années, à force d'être la règle, cela devient habituel. A force d'être habituel, cela devient banal. A force d'être banal, cela devient normal. Et à force d'être normal, cela pourrait passer inaperçu !

Répétons-le encore : en 2016 et comme elle le fait depuis 10 ans, Neuilly-Plaisance n'augmentera pas ses impôts !

On parle ici des taux d'imposition, les seuls que la ville maîtrise.

Et bien cela, sans diminution de services et sans réduction de la qualité de vie, véritable ADN de l'"Exception nocéenne" !

Et pourtant il aura fallu faire face aux multiples désengagements de l'Etat, à la baisse de ses dotations et cette année, cerise sur un gâteau déjà indigeste, à la suppression rétroactive des subventions du Départe-

tement aux crèches Nocéennes, qui représente un montant de 225 000 euros.

Cela est le résultat, tant d'une politique économique et financière cohérente, que d'une gestion rigoureuse des deniers publics limitant les impacts des événements précédemment décrits, dans les conditions d'un budget contraint.

Cette maîtrise financière, peu de villes la connaissent dans la durée. Citons à cet égard le Délégué général du Forum des Villes, spécialiste des Finances locales : **"En 2016, Une hausse des impôts locaux de 5 à 10%**

en moyenne sur l'ensemble des communes est tout à fait envisageable à cause de la baisse significative des dotations de l'Etat qui pèseront mécaniquement sur les budgets de nombreuses communes."

Ainsi + 9,5% à Clermont-Ferrand, + 5 % à Dijon, + 8,5 à Saint-Denis...

Enfinement : l'absence d'augmentation d'impôts à Neuilly-Plaisance depuis 10 ans, c'est tout sauf normal !

Les élus du groupe majoritaire

UN BUDGET TROP ATTENTISTE

Le budget de notre commune a été discuté lors du Conseil municipal du 12 avril. Son adoption se fait en deux temps: débat d'orientation budgétaire puis vote du budget 2016 - deux cents pages et plusieurs milliers de lignes comptables.

Nous avons refusé de participer au débat d'orientation. Dans une lettre ouverte, publiée sur notre site (ps.neuillyplaisance.free.fr) nous expliquons en effet ne pas avoir obtenu les informations préalables et nécessaires pour préparer ce rendez-vous. Nous sommes ensuite intervenus lors du vote du 12 avril (bien que la commission des finances se soit tenue la veille, ce qui laissait peu de temps), expliquant longuement notre refus de vote le budget 2016.

*Les élus du groupe Une nouvelle énergie pour Neuilly-Plaisance
Valérie SUCHOD, Georges SAUNIER, Florence BIENTZ*

Retrouvez toute notre analyse sur notre site.

La majorité actuelle adopte, notamment sur l'investissement, une position attentiste. Le maire la justifie par l'incertitude du projet de Métropole du Grand Paris. A l'inverse, nous souhaitons pour notre ville un projet de développement fort, garantissant les ressources fiscales d'avenir et nous distinguant au sein de la Métropole. Cette approche a été écartée par Christian Demuyne qui l'a qualifiée de belles paroles. Nous considérons pour notre part que le développement de notre ville mérite plus d'audace et nous continuerons, dans les prochains mois, à faire des propositions concrètes en ce sens.

LE BUDGET PRIMITIF 2016 : OU SONT LES PROJETS?

Le budget présenté n'a rien d'attrayant, il correspond à une volonté de réduire la masse salariale du personnel au détriment des Nocéens. De rester dans une politique attentiste sans aucune projection politique budgétaire à long terme. Pas d'investissements pour rendre la ville plus attractive comme développer des nouveaux secteurs d'activité (développement durable, numérique, transition énergétique, commerces, entretien des infrastructures etc.). Les choix du maire sont clairs : développer la vidéo protection : 278,400 Euros, faire des économies en supprimant des emplois.

LISTE NEUILLY-PLAISANCE
CITOYENNE SOLIDAIRE
www.neuillyplaisance.com

TARIFS

- PLEIN : 5,50 €
- REDUIT : 4,50 €
*moins de 18 ans, les étudiants les plus de 65 ans
*sauf les séances 18h et 19h
- Mer 14h : 3,20 €
- Ciné-mix différence : 3,00 €
*supplément pour les séances 30 : 1€

ABONNEMENTS

CLASSIQUE : 19,50 €
carte rechargeable de 5 entrées valide 90 jours 1 ou 2 entrées par séance
PASSION : 17,40 €
carte narrative de 6 entrées valide 30 jours 1 entrée maximum par séance

CAPTAIN AMERICA: CIVIL WAR



Film fantastique américain - Adultes et adolescents -
Durée : 2h26
de **Anthony et Joe Russo** - Avec **Chris Evans, Robert Downey Jr...**

Steve Rogers est désormais à la tête des Avengers, dont la mission est de protéger l'humanité. A la suite d'une de leurs interventions qui a causé d'importants dégâts collatéraux, le gouvernement décide de mettre en place un organisme de commandement et de supervision...

D'UNE PIERRE DEUX COUP

Drame français - Tout public - Durée : 1h23
de **Fejria Deliba** - Avec **Milouada Chaqïq, Brigitte Roïan...**

Zayana a 75 ans. Depuis son arrivée en France, elle n'a jamais dépassé les frontières de sa cité. Un jour elle reçoit une lettre lui annonçant le décès d'un homme qu'elle a connu, autrefois, en Algérie. Le temps d'une journée, elle part récupérer une boîte que le défunt lui a laissée...



« Joliment interprété et débatement futé. » (Positif)

- Film précédé d'un court métrage -

EVERYBODY WANTS SOME !!

VOSTFR



Comédie américaine - Tout public - Durée : 1h57
de **Richard Linklater** - Avec **Austin Amelio, Temple Baker...**

Dans les années 80, suivez les premières heures de Jake sur un campus universitaire. Avec ses nouveaux amis, étudiants comme lui, il va découvrir les libertés et les responsabilités de l'âge adulte. Il va surtout passer le meilleur week-end de sa vie...

FATTY SE DÉCHAÎNE

Courts métrages américains - Dès 5 ans - Durée : 1h03 - 1917 -
Version restaurée

de et avec **Roscoe «Fatty» Arbuckle** - Avec aussi **Buster Keaton...**

«Fatty se déchaîne» est une série de trois courts-métrages burlesques, réalisés en 1917 par Roscoe «Fatty» Arbuckle, l'un des acteurs-réalisateurs du cinéma muet américain les plus populaires de son époque.



LA SAISON DES FEMMES

VOSTFR



Drame indien - Adultes et adolescents - Durée : 1h56
de **Leena Yadav** - Avec **Tannishtha Chatterjee, Radhika Apte...**

Inde, Etat du Gujarat, de nos jours. Dans un petit village, quatre femmes osent s'opposer aux hommes et aux traditions ancestrales qui les asservissent. Portées par leur amitié et leur désir de liberté, elles affrontent leurs démons, et rêvent d'amour et d'ailleurs.

« Un beau film qui raconte la violence machiste avec de nombreuses scènes dansées, sans verser dans la caricature. » (StudioCinéma)

LA SOCIOLOGUE ET L'OURSON

Documentaire français - Tout public - Durée : 1h18
de **Etienne Chaillou et Mathias Thery**

De septembre 2012 à mai 2013, la France s'enflamme autour du projet de loi ouvrant le mariage aux couples homosexuels. Pendant ces neuf mois de gestation législative, la sociologue de la famille Inès Thery raconte par téléphone à son fils les enjeux du débat.

« Une histoire à la fois intime, et universelle, délicieusement racontée. Le tout en peluche, drôle et à la portée de tous. Éblouissant. » (Culturebox)



Film adapté au jeune public

Film en version originale sous-titrés en français

CINÉ-CLUB : LA VIE DE CHÂTEAU



Comédie française - Tout public - Durée : 1h33 - 1965 -
Copie restaurée
de **Jean-Paul Rappeneau** - avec **Catherine Deneuve, Pierre Brasseur, Philippe Noiret...**

Juin 1944, dans un château du bord de mer normand vit Jérôme avec sa charmante épouse, Marie. Excédée par le flegme de son époux, Marie ne désire qu'une seule chose : vivre à Paris. Pendant ce temps là, un résistant est parachuté dans la région, il rencontre la belle châtelaine et en tombe fou amoureux. Le château occupé par des allemands, dont un commandant sous le charme de Marie, sera le théâtre de ce quatuor amoureux.

Jeu 19 mai à 20h : Séance présentée par **Cécile Tourneur**,
Docteur en esthétique, sciences et technologies du cinéma.
Accueil à partir de 19h30 autour d'un verre.

L'AVENIR

Drame français - Adultes et adolescents - Durée : 1h40
de **Mia Hansen-Love** - Avec **Isabelle Huppert, André Marcon...**

Nathalie est professeur de philosophie dans un lycée parisien. Passionnée par son travail, elle aime par-dessus tout transmettre son goût de la pensée. Mariée, deux enfants, elle partage sa vie entre sa famille, ses anciens élèves et sa mère, très possessive. Un jour, son mari lui annonce qu'il part vivre avec une autre femme...

- Film précédé d'un court métrage -



LE LIVRE DE LA JUNGLE

3D



Film d'aventure américain - Dès 10 ans - Durée : 1h46
de **Jon Favreau** - Avec les voix de **Lambert Wilson, Leïla Bekhti, Eddy Mitchell...**

Les aventures de Mowgli, un petit homme élevé dans la jungle par une famille de loups. Mais Mowgli n'est plus le bienvenu dans la jungle depuis que le redoutable tigre Shere Khan, qui porte les cicatrices des hommes, promet d'éliminer celui qu'il considère comme une menace.

10 VOSTFR

LES ARDENNES

Thriller belge - Interdit aux moins de 12 ans - Durée : 1h33
de **Robin Pront** - Avec **Jeroen Perceval, Kevin Janssens...**

Un cambriolage tourne mal. Dave arrive à s'enfuir mais laisse son frère Kenneth derrière lui. Quatre ans plus tard, à sa sortie de prison, Kenneth, au tempérament violent, souhaite reprendre sa vie là où il l'avait laissée et est plus que jamais déterminé à reconquérir sa petite amie Sylvie.

« Dire que l'on en ressort ébranlé de la projection est un doux euphémisme. «Les Ardennes» est un choc cinématographique. » (À Voir-à Lire)

- Film précédé d'un court métrage -



LES HABITANTS



Documentaire français - Tout public - Durée : 1h24
de **Raymond Depardon**

Raymond Depardon part à la rencontre des Français pour les écouter parler. De Charleville-Mézières à Nice, de Sète à Cherbourg, il invite des gens rencontrés dans la rue à poursuivre leur conversation devant nous, sans contraintes en toute liberté.

- Film précédé d'un court métrage -



Séance en 3D

Film disponible en version originale sous-titré pour les sourds et malentendants

VFSTSMÉ

LES MALHEURS DE SOPHIE

Comédie française - Dès 8 ans - Durée : 1h46
de **Christophe Honoré** - avec **Anais Demoustier, Golshifteh Farahani, Muriel Robin...**



Depuis son château, la petite Sophie ne peut résister à la tentation de l'interdit et ce qu'elle aime par dessus tout, c'est faire des bêtises avec son cousin Paul. Lorsque ses parents décident de rejoindre l'Amérique, Sophie est enchantée.

UN HOMME À LA HAUTEUR

VFSTSMÉ

Comédie romantique française - Tout public - Durée : 1h38
de **Laurent Tirard** - Avec **Jean Dujardin, Virginie Efira...**



Diène, une avocate, fraîchement célibataire, reçoit un appel d'Alexandre, un architecte charmant qu'elle n'avait jamais rencontré, et qui va l'aider à retrouver son téléphone égaré. Lorsqu'ils se rencontrent, le rendez-vous prend un tour inattendu.

LES VISITEURS - LA RÉVOLUTION

VFSTSMÉ

Comédie française - Tout public - Durée : 1h50
de **Jean-Marie Poiré** - Avec **Jean Reno, Christian Clavier...**



Bloqués dans les couloirs du temps, Godefroy de Montmirail et son fidèle serviteur Jacquouille sont projetés dans une époque de profonds bouleversements politiques et sociaux : la Révolution Française...

VOSTFR

MAGGIE A UN PLAN

Comédie américaine - Tout public - Durée : 1h38
de **Rebecca Miller** - Avec **Greta Gerwig, Ethan Hawke...**

Maggie, trentenaire, éternelle célibataire et new-yorkaise, a bien l'intention de faire un bébé toute seule, mais elle rencontre John, professeur anthropologie et écrivain en devenir, dont elle tombe immédiatement amoureuse.

« Une œuvre pétillante, d'une élégance folle. »
(StudioCinélive)

Film précédé d'un court métrage



MIMI & LISA

Courts métrages d'animation slovaques - Dès 5 ans - Durée : 45 min
de **Katarina Korekesova**



Timide et non-voyante, Mimi perçoit le monde différemment grâce à ses autres sens. Lisa, sa voisine de palier délaurée, est toujours prête à provoquer des situations amusantes...

Dimanche 29 mai à 14h - cine-goûter, réservation indispensable avant le samedi 28/05 à 10h à la caisse du cinéma ou au 01-43 00 11 38 - Tarif : 4,50 €

VOSTFR

MR. HOLMES

Film policier britannique - Tout public - Durée : 1h44
de **Bill Condon** - Avec **Ian McKellen, Laura Linney...**

En 1947, Sherlock Holmes, depuis longtemps à la retraite, vit paisiblement dans le Sussex, avec sa gouvernante et son fils, un détective amateur. Mais la quiétude recherchée n'est que de façade... Une affaire vieille de 50 ans le hante encore et toujours.



ROBINSON CRUSOË

Film d'animation belge - Dès 6 ans - Durée : 1h30
de **Vincent Kesteloot**



Mardi, un jeune perroquet, vit sur une île paradisiaque avec d'autres animaux. Il rêve de quitter son île pour découvrir le reste du monde. Après une violente tempête, Mardi et ses amis font la découverte d'une étrange créature sur la plage : Robinson Crusoe.

VFSTSMÉ

TOUT POUR ÊTRE HEUREUX

Comédie française - Tout public - Durée : 1h37
de **Cyril Gohlat** - Avec **Manu Payet, Audrey Lamy...**

Après 10 ans de mariage, Antoine quitte Alice pour une histoire sans lendemain. Lorsque sa femme lui confie par surprise la garde de ses deux filles pendant 15 jours, il se retrouve à faire face à un continent inconnu... Ses enfants !



Du mercredi 4 au mardi 10 mai

	Mer 4	Jeu 5	Ven 6	Sam 7	Dim 8	Lun 9	Mar 10
Fatty se déchaine	14h	14h30		14h30	14h30		
Les visiteurs - La révolution	16h 21h	16h		21h 16h15 18h30	14h 21h		21h
L'avenir	18h30	18h30	21h	18h30	21h		15h30
La sociologue et l'oursin		21h	19h	16h30		16h30	

Du mercredi 11 au mardi 17 mai

	Mer 11	Jeu 12	Ven 13	Sam 14	Dim 15	Lun 16	Mar 17
Le livre de la jungle	14h 18h30		18h30	14h15 21h	14h 18h30		21h
Tout pour être heureux	16h	21h	21h	18h30	16h15	14h 21h	
Les Ardennes VOSTFR	21h	18h45		16h30	21h	16h15	14h

Du mercredi 18 au mardi 24 mai

	Mer 18	Jeu 19	Ven 20	Sam 21	Dim 22	Lun 23	Mar 24
Les malheurs de Sophie	14h		18h30	14h 21h	16h15	14h	21h
D'une pierre deux coups	16h30 21h			16h30	14h15	21h	14h
Everybody wants some II VOSTFR	18h30		21h	18h30	18h30 21h	16h15	
La vie de château		20h					

Du mercredi 25 au mardi 31 mai

	Mer 25	Jeu 26	Ven 27	Sam 28	Dim 29	Lun 30	Mar 31
Mimi & Lisa	14h			14h30	14h30		
Captain America	15h30	20h30	18h	21h	17h30		20h30
La saison des fermes VOSTFR	21h	18h		16h	21h	14h	
Maggie à un plan VOSTFR	18h30		21h	18h30		16h30 21h	14h

Du mercredi 1^{er} au mardi 7 juin

	Mer 1	Jeu 2	Ven 3	Sam 4	Dim 5	Lun 6	Mar 7
Robinson Crusoe	14h		18h30		14h15		
Un homme à la hauteur	16h15	21h		21h	16h30	14h 21h	21h
Mr. Holmes VOSTFR	18h30	18h30	21h	18h30	21h		14h
Les habitants	21h			16h30	18h45	16h15	
Le livre de la jungle				14h			



: Film adapté au jeune public.

VOSTFR: Film en version originale sous-titrée en français.

■ : Séance en 3D

■ : Séance « Cine-goûter ». Film suivi d'une activité pour les enfants

■ : Séance « Cine-club ». Film suivi d'un débat avec un intervenant

■ : Ces séances peuvent être sous-titrées pour les sourds et malentendants à la demande.

■ : Présentez-vous à la caisse au minimum 10 minutes avant le début de la séance.

■ : Séance « Cine-ma différence ».

Informations
01 43 53 34 88
21 avenue Daniel Deshayes
93580 Noisy-les-Bains

Seuls cinémas Ad et Cine
Librairie Jeune Publie et
Robinson et République

SoHy Cinéma - Poly digital 3D -
Accessibilité aux personnes handicapées

Elaboration du plan local d'urbanisme et concertation publique

Dans le cadre de la concertation publique sur l'élaboration du plan local d'urbanisme, trois panneaux d'information ont été installés au service de l'urbanisme de la mairie.

Ces panneaux retracent d'une part, la démarche engagée par la ville pour passer du P.O.S au P.L.U avec comme objectif principal une approbation de ce document en mars 2017, d'autre part, les constats et enjeux dégagés par le diagnostic territorial.

Deux autres panneaux viendront prochainement compléter ce dispositif pour présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Des informations complémentaires vous seront données ultérieurement.

Rappel : un registre est mis à la disposition du public au service de l'urbanisme afin que tout Nocéen puisse présenter ses idées, suggestions, remarques sur notre futur P.L.U.

**Horaires d'ouverture
du service de l'urbanisme :**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h15 (17h00 le vendredi).
Fermé les mardis après-midi
et jeudis après-midi.

PLU de Neully Plaisance
LA DEMARCHE

Un projet urbain durable pour Neully-Plaisance

Du POS au PLU

Une démarche progressive, réfléchie et cohérente...

www.mairie-neullyplaisance.com

PLU de Neully Plaisance
LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Un cadre de vie pérenne, pour une identité nocéenne renforcée

Une dynamique de projet confortée pour une attractivité durablement affirmée

www.mairie-neullyplaisance.com

PLU de Neully Plaisance
LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Une proximité valorisée, pour une prise en compte des besoins de chacun

www.mairie-neullyplaisance.com